Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9270265
Centre d'intérêt : 705

Evaluation des programmes d'études : éducation au choix de carrière, 5e secondaire / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Direction du développement de l'évaluation. -- [Québec] : La Direction générale, 1991.
viii, 71 p. : ill. ; 28 cm. -- (Rapport global / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques du Québec)

Code : 9192-0296; 16-7901-06.

ISBN 2-550-15979-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. Direction du développement de l'évaluation

Descripteur(s) : Evaluation de programmes * Préparation à une carrière * Méthode d'évaluation * Elaboration de programmes * Opinion de l'enseignant * Opinion de l'administrateur * Evaluation de l'apprentissage * Opinion des parents * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Education au choix de carrière

Le présent rapport fait état des données recueillies lors des activités d'évaluation du programme d'éducation au choix de carrière de cinquième secondaire et au moment de l'implantation du programme d'études. Le premier chapitre renseigne sur l'objectif de l'évaluation du programme, le modèle et la démarche d'évaluation ainsi que sur la participation aux activités d'avril et de mai 1990. Le deuxième chapitre contient les résultats de l'évaluation de la phase d'élaboration du programme, de la phase d'implantation et de l'établissement de la problématique de la mise en oeuvre du programme à l'automne 1989. Le troisième chapitre présente les principales données recueillies à l'aide de questionnaires auprès du personnel enseignant, des responsables du dossier ECC et des directions d'école afin de mesurer leur satisfaction. Le quatrième chapitre contient une analyse des réponses des élèves de cinquième secondaire à un questionnaire mesurant leur apprentissage. Le dernier chapitre présente les résultats d'un questionnaire soumis à leurs parents afin de connaître leur opinion relativement au programme en question. Enfin, la conclusion met en relief les éléments importants qui se dégagent de l'évaluation du programme et présente des recommandations.

Type de document :

9270265

# ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## RAPPORT GLOBAL

## Éducation au choix de carrière

5e secondaire

Février 1991

Québec

# ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## RAPPORT GLOBAL

## Éducation au choix de carrière

5e secondaire

Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques
Direction du développement de l'évaluation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1991 — 9192-0296

ISBN: 2-550-15979-9

Dépôt légal — quatrième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec

## TABLE DES MATIÈRES


**INTRODUCTION**

Page

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE SYSTÈME D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES ..... 1

1.1 Objectif de l'évaluation du programme d'éducation au choix de carrière, 5e secondaire ..... 1

1.2 Modèle et démarche d'évaluation ..... 1

1.3 Échantillon et participation ..... 2

2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES PHASES D'ÉLABORATION, D'IMPLANTATION ET DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES ..... 3

2.1 Résultats de la phase d'élaboration du programme d'études 3

2.2 Résultats de la phase d'implantation du programme d'études 3

2.3 Résultats de l'établissement de la problématique de la mise en oeuvre du programme d'études ..... 3

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ECC PAR LE PERSONNEL ENSEIGNANT, LES RESPONSABLES DU DOSSIER ET LES DIRECTIONS D'ÉCOLE ..... 5

3.1 Renseignements généraux ..... 5

3.1.1 Formation ..... 5

3.1.2 Expérience ..... 5

Page


3.2 Contexte de la mise en oeuvre du programme ..... 6

3.2.1 Statut des agentes et des agents d'éducation ..... 6

3.2.2 Tâche des agentes ou des agents d'éducation ..... 6

3.2.3 Population scolaire ..... 10

3.2.4 Soutien pégagogique ..... 12

3.3 Préparation à la mise en oeuvre du programme ..... 13

3.3.1 Formation ..... 13

3.3.2 Perfectionnement et mise à jour ..... 16

3.4 Période d'implantation du programme ECC ..... 19

3.5 Éléments liés au programme d'études ..... 20

3.5.1 Orientations du programme ..... 20

3.5.2 Contenu ..... 21

3.5.3 Guide pédagogique ..... 24

3.5.4 Matériel didactique ..... 24

3.5.4.1 Matériel didactique de base ..... 24

3.5.4.2 Matériel didactique complémentaire ..... 26

3.5.5 Planification de l'enseignement ..... 30

3.5.6 Pratiques pédagogiques ou activités de soutien pédagogique ..... 31

3.5.7 Évaluation des acquis ..... 34

3.5.7.1 Évaluation formative ..... 34

3.5.7.2 Évaluation sommative ..... 34

Page

3.6 Retombées de la mise en oeuvre du programme ..... 35

3.7 Appréciation globale du programme ..... 37

3.8 Synthèse des commentaires écrits ..... 41

4. RÉSULTATS OBTENUS PAR LES ÉLÈVES ..... 46

4.1 Renseignements généraux ..... 46

4.2 Éléments préalables ..... 46

4.3 Choix de carrière ..... 49

4.4 Matériel pédagogique ..... 49

4.5 Expérience du cours d'éducation au choix de carrière ..... 51

4.6 Évaluation ..... 52

4.7 Activités d'information scolaire et professionnelle ..... 52

4.8 Habiletés ..... 53

4.9 Attitudes ..... 55

4.10 Appréciation globale ..... 56

4.11 Synthèse des commentaires écrits ..... 56

5. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PAR LES PARENTS DES ÉLÈVES ..... 58

6. CONCLUSION ..... 64

6.1 Points forts ..... 64

6.2 Points faibles ..... 66

6.3 Recommandations ..... 67

Remerciements

Annexe 1 : Modèle général de l'évaluation des programmes d'études

## LISTE DES TABLEAUX


| | | Page |
|---|---|---|
| Tableau 1 | Données sur les instruments de sondage et les épreuves quant au nombre de documents expédiés et reçus selon les personnes consultées ..... | 2 |
| Tableau 2 | Pourcentage du personnel enseignant quant à la proportion de la tâche accordée à des activités ..... | 9 |
| Tableau 3 | Pourcentage d'élèves quant au taux de maîtrise des préalables de la 5e secondaire ..... | 11 |
| Tableau 4 | Pourcentage du personnel enseignant quant au degré de satisfaction de la formation reçue ..... | 15 |
| Tableau 5 | Pourcentage des responsables quant au degré de satisfaction de la formation reçue ..... | 16 |
| Tableau 6 | Pourcentage du personnel enseignant quant à la fréquence des rencontres de mise à jour sur certains aspects ..... | 17 |
| Tableau 7 | Pourcentage du personnel enseignant souhaitant un perfectionnement selon les différents aspects du programme ..... | 19 |
| Tableau 8 | Pourcentage du personnel enseignant et des responsables du dossier quant au degré de compréhension des objectifs terminaux du programme ..... | 21 |
| Tableau 9 | Pourcentage du personnel enseignant et des responsables du dossier quant au degré d'applicabilité des contenus notionnels dans la pratique pédagogique ..... | 22 |
| Tableau 10 | Pourcentage des agentes et des agents consultés quant à l'accessibilité du laboratoire ou du centre d'information à différentes périodes ..... | 27 |
| Tableau 11 | Pourcentage du personnel enseignant quant à la qualité de la documentation ..... | 28 |

Page


| | | |
|---|---|---|
| Tableau 12 | Pourcentage des responsables qui conseillent le matériel didactique complémentaire selon les différents types ..... | 29 |
| Tableau 13 | Pourcentage des responsables du dossier quant à la fréquence des activités de soutien faisant partie de leur tâche ..... | 33 |
| Tableau 14 | Pourcentage des agentes et des agents d'éducation quant au degré d'accord sur le développement d'habiletés chez l'élève en ECC ..... | 36 |
| Tableau 15 | Pourcentage des agentes et des agents d'éducation quant aux effets positifs du programme sur les attitudes des élèves ..... | 37 |
| Tableau 16 | Pourcentage des directions d'école quant au degré de satisfaction relativement à la mise en oeuvre du programme ECC dans leur école ..... | 40 |

Page

## LISTE DES GRAPHIQUES


| | | |
|---|---|---|
| Graphique 1 | Pourcentage du personnel enseignant quant au temps dont il a bénéficié pour la préparation à l'enseignement du programme ECC ..... | 13 |
| Graphique 2 | Pourcentage du personnel enseignant quant à la durée de la formation reçue sur le programme ECC | 14 |
| Graphique 3 | Pourcentage du personnel enseignant quant à certains objets de la formation reçue ..... | 14 |
| Graphique 4 | Pourcentage du personnel enseignant qui affirme que le perfectionnement des connaissances est assuré par des personnes-ressources ..... | 18 |
| Graphique 5 | Pourcentage des directions d'école rencontrant des difficultés au moment de l'implantation du programme ..... | 20 |
| Graphique 6 | Pourcentage du personnel enseignant quant à la proportion du programme vue durant l'année ..... | 23 |
| Graphique 7 | Pourcentage du personnel enseignant quant aux situations relatives à la disponibilité du manuel de l'élève ..... | 25 |
| Graphique 8 | Pourcentage du personnel enseignant quant aux situations relatives à la disponibilité du cahier d'intégration ..... | 25 |
| Graphique 9 | Pourcentage des directions d'école quant à la possibilité de conseiller le personnel enseignant .. | 31 |
| Graphique 10 | Pourcentage du personnel enseignant quant au taux de présence des quatre étapes de la démarche pédagogique dans leur enseignement ..... | 32 |

| | | Page |
|---|---|---|
| Graphique 11 | Pourcentage des élèves qui se jugent capables de définir des traits de leur personnalité ..... | 47 |
| Graphique 12 | Pourcentage des élèves qui ont choisi parmi les types de formation professionnelle celui convenant à une personne à l'aise dans des activités abstraites ..... | 48 |
| Graphique 13 | Pourcentage des élèves qui ont choisi parmi les types de formation professionnelle celui convenant à une personne à l'aise dans des activités concrètes et pratiques ..... | 48 |
| Graphique 14 | Pourcentage des élèves qui ont accès au laboratoire ou au centre d'information selon divers moments ..... | 49 |
| Graphique 15 | Pourcentage des élèves qui connaissent divers documents concernant le programme ECC ..... | 50 |
| Graphique 16 | Pourcentage des élèves qui utilisent divers documents concernant le programme ECC ..... | 50 |
| Graphique 17 | Pourcentage des élèves quant aux moyens que le personnel enseignant utilise pour les évaluer .. | 52 |
| Graphique 18 | Pourcentage des élèves qui reconnaissent la présence d'activités d'information scolaire et professionnelle variées ..... | 53 |
| Graphique 19 | Pourcentage des élèves qui ont franchi les étapes pour établir leur projet de carrière ..... | 54 |
| Graphique 20 | Pourcentage des élèves qui ont une vision claire de leur choix de carrière selon différentes périodes ..... | 54 |
| Graphique 21 | Pourcentage des élèves selon leur perception des influences qui s'exercent sur leur choix ... | 55 |

Page


| | | |
|---|---|---|
| Graphique 22 | Pourcentage des élèves qui ont jugé l'ensemble des démarches du cours sous divers aspects ..... | 56 |
| Graphique 23 | Pourcentage des parents quant à leur participation à diverses activités ..... | 58 |
| Graphique 24 | Pourcentage des parents qui affirment que leur enfant a eu l'occasion de s'informer sur les aspects socio-énonomiques du marché du travail selon divers moyens ..... | 59 |
| Graphique 25 | Pourcentage des parents qui ont reçu l'information sur le programme ECC selon diverses sources ..... | 60 |
| Graphique 26 | Pourcentage des parents qui ont participé aux démarches de leur enfant en vue de son choix de carrière selon diverses façons ..... | 61 |
| Graphique 27 | Pourcentage des parents qui connaissent les diverses ressources mises à la disposition de leur enfant ..... | 62 |

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est question de l'évaluation d'un programme d'études, les résultats obtenus au moyen des instruments de sondage, tels des questionnaires, des entrevues ou des épreuves pour les élèves, sont traités globalement et visent uniquement à mesurer la qualité du programme. Par conséquent, les résultats obtenus ne doivent pas être interprétés comme représentant le rendement scolaire des élèves.

## INTRODUCTION

Dans le cadre de l'évaluation du programme d'éducation au choix de carrière de 5e secondaire, secteur francophone, le ministère de l'Éducation a effectué au cours d'avril et de mai 1990, auprès d'un échantillon d'agentes et d'agents d'éducation, un sondage destiné à mesurer leur satisfaction. De plus, il a soumis à un échantillon d'élèves un questionnaire portant sur l'évaluation de l'apprentissage des élèves de 5e secondaire.

Le présent rapport fait état des données recueillies au cours de ces activités et au moment de l'implantation du programme d'études. Le premier chapitre renseigne sur l'objectif de l'évaluation du programme, le modèle et la démarche d'évaluation ainsi que sur la participation aux activités d'avril et de mai 1990.

Le deuxième chapitre contient les résultats de l'évaluation de la phase d'élaboration du programme d'éducation au choix de carrière, au secondaire, ainsi que de la phase d'implantation de ce programme. De plus, on y présente les éléments dégagés au moment de l'établissement de la problématique de la mise en œuvre du programme à l'automne 1989.

Le troisième chapitre présente les principales données recueillies à l'aide de questionnaires soumis aux divers groupes d'agentes et d'agents d'éducation, soit le personnel enseignant, les responsables du dossier ECC et les directions d'école en question afin de mesurer leur satisfaction.

Le quatrième chapitre contient une analyse des réponses des élèves de 5e secondaire à un questionnaire qui mesurait leur apprentissage. Le dernier chapitre présente les résultats d'un questionnaire soumis à leurs parents afin de connaître leur opinion relativement au programme en question.

Enfin, la conclusion met en relief les éléments importants qui se dégagent de l'évaluation du programme d'éducation au choix de carrière, 5e secondaire, et présente des recommandations.

## 1. [illegible]

### 1.1 Objectif de l'évaluation du programme d'éducation au choix de carrière, 2e secondaire

En évaluant le programme d'éducation au choix de carrière, le Ministère visait à recueillir des données sur les points suivants :

- la qualité du programme d'études et son implantation,
- les résultats obtenus par les enseignantes et les enseignants dans la mise en oeuvre du programme,
- les conditions et pratiques d'enseignement,
- les apprentissages des élèves,
- la satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs,

en vue de présenter les principales conclusions aux personnes qui prennent les décisions au Ministère et de formuler, s'il y a lieu, des recommandations.

### 1.2 Modèle et démarche d'évaluation

Le modèle d'évaluation utilisé, qui est le modèle général d'évaluation des programmes d'études, comprend trois composantes distinctes liées aux phases de développement d'un programme d'études :

A) les antécédents, qui correspondent à la phase d'élaboration du programme d'études;

B) les transactions, qui correspondent aux phases de mise en oeuvre du programme d'études;

C) les résultats, qui correspondent à la phase pendant laquelle on constate les effets de la mise en oeuvre du programme d'études (rendement des élèves, satisfaction des personnes intéressées).

Un rapport global d'évaluation fait état des diverses analyses effectuées à chacune des phases d'évaluation et dégage des conclusions au regard des divers points évalués.

La figure de l'Annexe 1 présente le modèle général d'évaluation des programmes d'études. On y trouve les trois phases principales de développement d'un programme d'études ainsi que les objets d'évaluation de chacun des instruments de mesure utilisés pour ces phases.

---

1. Ministère de l'Éducation, Cadre relatif à l'évaluation des programmes d'études des niveaux préscolaire, primaire et secondaire, Direction de l'évaluation pédagogique, Service du développement, avril 1982. Document 16-7240.

## 1.3 [illegible]

Pour constituer l'échantillon, 228 écoles secondaires publiques francophones et 74 écoles privées secondaires francophones ont été choisies.

Un des membres du personnel enseignant en éducation au choix de carrière, 5e secondaire, de chacune des 302 écoles échantillonnées a reçu un questionnaire, et 215 personnes ont répondu à ce questionnaire élaboré par le Ministère dans le but de mesurer le degré de satisfaction concernant la mise en oeuvre du programme visé.

Des responsables du dossier ou des conseillères et des conseillers pédagogiques des 119 commissions scolaires et des 74 écoles privées, 111 ont répondu à un questionnaire élaboré également par le Ministère dans le but de mesurer le degré de sastisfaction et le degré de réussite en ce qui concerne le soutien apporté au personnel enseignant.

De plus, 233 directrices et directeurs d'école ont répondu au questionnaire qui leur était adressé.

Enfin, 516 élèves provenant de 4 écoles privées et de 22 écoles publiques ont répondu à un questionnaire qui leur était adressé dans le but de mesurer les apprentissages visés par le programme. Leurs parents ont reçu un questionnaire également sur le programme visé, et 337 ont participé à ce sondage.

Le tableau suivant regroupe les données sur les personnes consultées et leur participation à l'évaluation du programme. La participation est jugée satisfaisante.

**Tableau 1 Données sur les instruments de sondage et les épreuves quant au nombre de documents expédiés et reçus selon les personnes consultées**

| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
|---|---|---|
| | **Questionnaires** | |
| . La direction des écoles (228 écoles publiques et 74 écoles privées) | 302 | 233 (77 %) |
| . Les conseillères et conseillers pédagogiques ou responsables du dossier (119 commissions scolaires et 74 écoles privées) | 193 | 111 (58 %) |
| . Le personnel enseignant (228 écoles publiques et 74 écoles privées) | 302 | 215 (71 %) |
| . Les élèves (4 écoles privées et 22 écoles publiques) | 600 | 516 (100 %) |
| . Les parents | 600 | 337 sur 516 (65 %) |

## 2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES PHASES D'ÉLABORATION, D'IMPLANTATION ET DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

### 2.1 Résultats de la phase d'élaboration du programme d'études

L'étape d'élaboration comporte une phase d'évaluation au cours de laquelle des évaluatrices et des évaluateurs du Ministère jugent de la cohérence du programme lui-même et de sa conformité avec le cadre d'élaboration des programmes d'études. Ils se prononcent sur la qualité de la définition de la problématique, la détermination des valeurs, les objectifs généraux et terminaux, les éléments notionnels, l'évaluation des apprentissages, l'approche pédagogique et la relation du programme avec les autres programmes.

Le rapport des évaluatrices et des évaluateurs du Ministère a été déposé en mai 1980. À la lumière des renseignements recueillis, on peut conclure à un bilan positif.

En effet, les valeurs énoncées dans le programme, les buts, l'objectif global et les objectifs généraux ont obtenu une cote d'excellence, soit «A». Pour ce qui est des autres éléments évalués, soit les objectifs généraux, les éléments notionnels et la problématique, la cote «B» a été retenue.

Les objectifs terminaux, intermédiaires, l'évaluation et l'approche pédagogique ont obtenu la cote du seuil d'acceptation, soit «C» en moyenne.

### 2.2 Résultats de la phase d'implantation du programme d'études

Aucun rapport global sur le plan national n'a été élaboré quant à la satisfaction des agentes et des agents d'éducation sur la préparation reçue au moment de l'implantation du programme d'études.

### 2.3 Résultats de l'établissement de la problématique de la mise en oeuvre du programme d'études

Un comité comprenant 11 membres, soit des enseignantes et des enseignants, des conseillères et des conseillers pédagogiques ou des responsables du dossier d'éducation au choix de carrière et des représentantes et des représentants du ministère de l'Éducation de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP) et un représentant du Conseil supérieur de l'éducation, a tenu une rencontre à l'automne 1989 afin d'établir une problématique relative à la mise en oeuvre du programme au choix de carrière, 5e secondaire.

En premier lieu, la définition du programme éducation au choix de carrière a été discutée. Les membres provenant des milieux scolaires reconnaissaient tous que ce programme, diffusé en 1981, met l'accent

sur le développement personnel plus que sur l'acquisition de connaissances. Ce programme permet à l'élève d'effectuer progressivement les tâches exigées par la démarche d'orientation. Les objectifs de classe (de la 1re à la 5e année) sont articulés autour de quatre tâches propres au processus de développement :

- l'exploration de soi et de son environnement (l'identité personnelle, le monde scolaire, le monde professionnel);
- la cristallisation de ses préférences professionnelles;
- la spécification de ses préférences;
- la réalisation des choix par l'établissement d'un choix de carrière (un plan concret d'actions à exécuter, les obstacles à prévoir, les stratégies).

Le programme, de par son contenu, est un programme ouvert, toujours en évolution, et donc dynamique. L'individu évolue, le monde scolaire change et s'adapte aux réalités socio-économiques. Le monde du travail et le monde professionnel sont aussi en évolution constante. Ce programme exige une démarche appelée «pédagogie expérientielle de situation» afin de développer des habiletés et des attitudes.

En second lieu, on a noté les éléments positifs : des orientations pertinentes, une pédagogie clairement expliquée dans le guide pédagogique du Ministère et un matériel d'éducation au choix de carrière clair, précis et bien fait.

Finalement, les éléments notés comme sources de problèmes sont la formation des agentes et des agents d'éducation au moment de l'implantation, le perfectionnement et la mise à jour. Il y a eu, selon eux, une formation pour l'implantation du programme en 1re secondaire, mais la formation pour les autres classes a été laissée à l'initiative des commissions scolaires. On s'interroge sur cette formation et sur le soutien dans le milieu pour la mise en oeuvre de ce programme, qui exige du personnel une mise à jour continuelle de l'information. On s'interroge aussi sur l'organisation du travail, sur le grand nombre de groupes rencontrés et sur le temps alloué pour faire vivre à l'élève la démarche exigeant une «pédagogie expérientielle de situation». On soulève que le fait d'avoir pris la décision en 1986 de ne plus rendre obligatoire l'éducation au choix de carrière en 1re et 2e secondaire sans directive ministérielle sur la façon de modifier le programme, a laissé le personnel enseignant démuni et démotivé. Il y a donc lieu de s'interroger sur le contexte dans lequel se fait la mise à jour de ce programme.

On a décidé de vérifier les apprentissages des élèves de 5e secondaire puis, l'année suivante, ceux des élèves de 4e secondaire (ces élèves n'auront reçu que trois années du programme). Le comité a décidé de faire enquête auprès du personnel enseignant de 5e secondaire, des conseillères et des conseillers pédagogiques ou des responsables du dossier, des directrices et des directeurs d'école, des parents et des élèves.

## 3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ECC PAR LE PERSONNEL ENSEIGNANT, LES RESPONSABLES DU DOSSIER ET LES DIRECTIONS D'ÉCOLE

### 3.1 Renseignements généraux

Le présent chapitre fait état des données recueillies auprès des agentes et des agents d'éducation au regard de leur formation et de leur expérience dans l'enseignement du programme Éducation au choix de carrière.

#### 3.1.1 Formation

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

Le personnel enseignant affirme, dans une proportion de 36 p. 100, être détenteur d'un baccalauréat spécialisé ou d'un certificat en information scolaire et professionnelle (ISEP)[2] ou, pour le moins, avoir acquis quinze unités dans des cours universitaires connexes.

Parmi les enseignantes et les enseignants qui ne possèdent aucune formation en ISEP, 96 p. 100 ont une autre formation spécialisée et, une fois sur quatre, il s'agit d'une formation en enseignement moral et religieux.

**RESPONSABLES DU DOSSIER ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE (ECC)**

Vingt-deux pour cent seulement des responsables du dossier disent posséder une formation universitaire pour l'enseignement de l'ECC et 43 p. 100 allèguent n'avoir aucune formation particulière en ce domaine mis à part un brevet ou un permis d'enseignement.

#### 3.1.2 Expérience

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

Les données du sondage révèlent que 64 p. 100 des enseignantes et des enseignants possédaient une expérience dans le domaine de l'information scolaire et professionnelle ainsi que dans l'enseignement de l'éducation au choix de carrière au moment des premières expériences d'implantation du programme ECC qui ont eu lieu au cours de l'année scolaire 1986-1987.

---

2 ISEP : Abréviation de : information scolaire et professionnelle

**RESPONSABLES DU DOSSIER ECC**

En outre, si l'on conserve le même point de référence, soit l'année scolaire 1986-1987, le sondage indique que 55 p. 100 des personnes interrogées étaient déjà conseillères ou conseillers pédagogiques dans cette matière à ce moment-là.

## 3.2 Contexte de la mise en oeuvre du programme

### 3.2.1 Statut des agentes et des agents d'éducation

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

Près de 80 p. 100 des responsables détiennent un statut d'enseignante ou d'enseignant à plein temps dans leur commission scolaire et un nombre infime des personnes chargées de l'enseignement du programme ECC, soit moins de 2 p. 100, sont soit des enseignantes ou des enseignants à la leçon, soit des suppléantes ou des suppléants.

### 3.2.2 Tâche des agentes et des agents d'éducation

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

**Distribution de la tâche d'enseignement**

Une tâche exclusive, égale ou supérieure à 80 p. 100 en enseignement de l'ECC n'est le lot que de 26 p. 100 des membres du personnel enseignant. Par contre, pour 48 p. 100 d'entre eux, l'enseignement de l'ECC représente moins de 40 p. 100 de leur tâche globale. Ces données ressemblent à celles recueillies auprès des **directrices et des directeurs d'école**, qui affirment, dans une proportion de 47 p. 100, que la tâche du personnel enseignant en ECC représente 50 p. 100 et moins de la tâche totale d'enseignement.

Lorsqu'on demande aux membres du personnel enseignant dont les conditions de travail sont régies par l'entente nationale conclue avec la Centrale de l'enseignement du Québec d'indiquer le champ d'appartenance, 30 p. 100 d'entre eux affirment appartenir au champ 14 (Religion, Morale, Formation personnelle et sociale), et 10 p. 100, au champ 16 (Initiation à la technologie, Connaissance du monde du travail), comparativement à 44 p. 100 appartenant au champ 19 (Activités étudiantes, ECC). Ces données sont en partie corroborées par les **directrices et directeurs** d'école, qui affirment, une fois sur deux, que le personnel en éducation au choix de carrière est aussi responsable de la Formation personnelle et sociale et de l'Enseignement moral et religieux.

**Description de la tâche d'enseignement**

Seulement 11 p. 100 des personnes consultées ne donnent l'ECC qu'à une classe, c'est-à-dire à un échelon d'un programme d'études (par ex.: 4° secondaire, 5° secondaire). Quant aux autres, leur tâche se répartit ainsi :

- 19 p. 100 enseignent à deux classes;
- 31 p. 100 enseignent à trois classes;
- 4 p. 100 enseignent à quatre classes;
- 13 p. 100 enseignent à toutes les quatre classes du secondaire.

**N.B.** : Les personnes qui ont donné plus d'une réponse représentent 22 p. 100.

Le nombre de groupes de 5° secondaire auxquels enseignent les personnes interrogées varie de 1 à 16, ou plus. Voici le détail selon l'inventaire des possibilités proposées dans le questionnaire :

- de 1 à 5 groupes : 63 p. 100;
- de 6 à 10 groupes : 29 p. 100;
- de 11 à 15 groupes : 5 p. 100;
- 16 groupes et plus : 3 p. 100.

De plus, quand on demande aux enseignantes et aux enseignants à combien de groupes autres que ceux de 5° secondaire elles ou ils enseignent, leurs réponses se lisent comme suit :

- de 1 à 5 groupes : 28 p. 100;
- de 6 à 10 groupes : 22 p. 100;
- de 11 à 15 groupes : 17 p. 100;
- 16 groupes et plus : 9 p. 100.

**N.B.** : Vingt-quatre pour 100 des personnes consultées ont donné plus d'une réponse.

Le personnel enseignant dispose d'un local réservé à l'ECC ou encore d'un local combiné au centre de documentation, dans des proportions respectives de 17 p. 100 et de 19 p. 100. Pour la moitié des personnes consultées, leur local d'enseignement se résume à une classe.

**Cycle d'enseignement**

Examinons maintenant le nombre de jours que comprend le cycle d'enseignement dans les écoles où se donne l'ECC :

- un cycle de cinq jours ou moins pour 6 p. 100 du personnel enseignant;
- un cycle de six jours pour 29 p. 100;
- un cycle de sept jours pour 9 p. 100;
- un cycle de huit jours pour 1 p. 100;
- **un cycle de neuf jours pour 50 p. 100;**
- un cycle de plus de neuf jours pour 5 p. 100.

On constate que la moitié des écoles ont adopté un cycle d'enseignement de neuf jours.

Il y a lieu de préciser également que les cours se répartissent comme suit :

- cours inférieur à 50 minutes pour 7 p. 100 du personnel enseignant;
- **cours de 50 à 60 minutes pour 52 p. 100 du personnel enseignant;**
- cours de 61 à 70 minutes pour 2 p. 100 du personnel enseignant;
- cours de 71 à 80 minutes pour 38 p. 100 du personnel enseignant;
- cours de 81 à 90 minutes pour 1 p. 100 du personnel enseignant.

De l'avis de 60 p. 100 des personnes consultées, (enseignantes et enseignants, ainsi que les directions d'école), l'enseignement du cours d'ECC se répartit sur toute l'année scolaire.

**Activités connexes à la tâche**

La consultation permet de dresser un tableau sommaire du pourcentage d'enseignantes et d'enseignants en ECC dont la tâche ne prévoit aucune place pour des activités connexes ou, au contraire, y réserve une certaine place, à des degrés divers.

Tableau 2 Pourcentage du personnel enseignant quant à la proportion de la tâche accordée à des activités

| ACTIVITÉS | Aucun % de la tâche | De 1 à 19 % de la tâche | De 20 à 80 % de la tâche | 80 % et plus de la tâche |
|---|---|---|---|---|
| - Consultation du logiciel «Repères» | 39 | 54 | 7 | -- |
| - Travail au centre de documentation | 29 | 60 | 10 | 1 |
| - Midi-information | 46 | 51 | 2 | 1 |
| - Organisation de journées-carrières | 52 | 45 | 2 | 1 |
| - Participation à des journées d'information (SRAO, SRAM) | 31 | 66 | 2 | 1 |
| - Autres (rencontres individuelles, programme «Prêts et bourses», enseignement, conseillance...) | 39 | 36 | 24 | 1 |

La lecture du tableau ci-dessus permet de constater que les deux activités les moins présentes dans la tâche globale du personnel enseignant sont les journées-carrières et les midis-informations. Les activités les plus courantes sont la participation à des journées d'information et le travail au centre de documentation. Quant aux données recueillies à ce sujet auprès des directions d'école, nous ne pouvons en tenir compte, car des avis contradictoires ont été émis.

## RESPONSABLES DU DOSSIER

Environ 97 p. 100 des responsables consacrent actuellement au dossier de l'ECC 25 p. 100 ou moins de leur tâche; ce pourcentage était le même pour 74 p. 100 des responsables au moment de l'implantation du programme. Par contre, 56 p. 100 des personnes consultées jugent que le temps consacré à l'implantation du programme a été suffisant.

### 3.2.3 Population scolaire

**Description de la population scolaire**

Au moment de la consultation, les **directrices et directeurs** d'école affirmaient, dans une proportion de 82 p. 100, que leur école offrait l'enseignement des 1er et 2e cycles du secondaire et, dans une proportion de 15 p. 100, celui du 2e cycle du secondaire seulement. La population scolaire comprend, dans la plupart des cas, entre 500 et 999 élèves ou entre 1000 et 1999 élèves, dans des proportions respectives de 46 p. 100 ou de 37 p. 100.

Le dénombrement des élèves qui suivent le cours d'ECC effectué par les **directions** d'école se lit comme suit :

- moins de 100 : 2 p. 100;
- de 100 à 300 : 14 p. 100;
- de 301 à 500 : 32 p. 100;
- de 501 à 700 : 18 p. 100;
- 700 et plus : 34 p. 100.

Ces élèves appartiennent à des classes (classe : échelon d'un programme d'études) différentes dans 95 p. 100 des cas. D'ailleurs, les membres du personnel enseignant affirment, dans une proportion de 70 p. 100, que leurs élèves de 5e secondaire ont reçu un enseignement en ECC de la 1re à la 5e secondaire. Quant à la population de 5e secondaire qui suit le cours d'ECC, elle se répartit de la façon suivante :

- moins de 50 : 3 p. 100 des écoles consultées;
- de 50 à 100 : 24 p. 100 des écoles consultées;
- de 101 à 200 : 42 p. 100 des écoles consultées;
- de 201 à 300 : 17 p. 100 des écoles consultées;
- de 301 à 400 : 8 p. 100 des écoles consultées;
- plus de 400 : 6 p. 100 des écoles consultées.

**Préalables de la population scolaire de l'ECC de 5e secondaire**

De façon générale, 65 p. 100 des enseignantes et des enseignants estiment qu'au moins 60 p. 100 de leurs élèves maîtrisent les préalables à l'apprentissage des notions d'ECC particulières à la 5e secondaire. Le tableau suivant apporte des précisions quant aux avis émis par le personnel enseignant au sujet de certains préalables maîtrisés par les élèves de 5e secondaire.

**Tableau 3 Pourcentage d'élèves quant au taux de maîtrise des préalables de la 5e secondaire**

| PRÉALABLES | TAUX DE MAÎTRISE | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 20 % et moins | De 21 à 40 % | De 41 à 60 % | De 61 à 80 % | + de 80 % | Ne peuvent répondre |
| a) Les éléments liés au monde scolaire | 3 % | 7 % | 16 % | 35 % | 34 % | 5 % |
| b) Les éléments liés au monde du travail | 7 % | 16 % | 31 % | 28 % | 12 % | 6 % |
| c) Les composantes de l'identité personnelle (intérêts, aptitudes, personnalité) | 3 % | 12 % | 24 % | 32 % | 24 % | 5 % |
| d) Les éléments de stratégies décisionnelles (exploration, cristallisation, spécification) | 11 % | 18 % | 28 % | 22 % | 9 % | 12 % |

La lecture du tableau permet de constater que les avis du personnel enseignant au regard de la maîtrise des préalables des élèves de 5e secondaire sont moins élogieux lorsqu'on leur demande de porter un jugement sur chacun des préalables, pris séparément. En effet, seuls les éléments liés au monde scolaire sont considérés par 69 p. 100 du personnel enseignant comme étant maîtrisés par au moins 60 p. 100 des élèves. Si l'on garde comme point de référence la maîtrise des préalables par 60 p. 100 de l'effectif scolaire, le pourcentage des enseignantes et des enseignants satisfaits chute bien en deçà de 65 p. 100:

- 56 p. 100 des enseignantes et des enseignants sont satisfaits de la maîtrise des élèves concernant les composantes de l'identité personnelle (intérêts, aptitudes, etc.);
- 40 p. 100 sont satisfaits de la maîtrise des élèves concernant les éléments liés au monde du travail;
- 31 p. 100 seulement manifestent leur satisfaction quant à la maîtrise des élèves concernant les éléments de stratégies décisionnelles.

Il y a une très nette différence entre l'avis global émis par les membres du personnel enseignant et leur avis au sujet de préalables bien précis.

### 3.2.4 Soutien pédagogique

Les **enseignantes et les enseignants** affirment, dans une proportion de 66 p. 100, qu'une personne-ressource est affectée au dossier de l'ECC dans leur commission scolaire, alors que 56 p. 100 seulement prétendent bénéficier d'un soutien pédagogique. Quant à la qualité de ce soutien pédagogique, 73 p. 100 la jugent «tout à fait» ou «assez» satisfaisante.

Par ailleurs, 86 p. 100 des **responsables du dossier** déclarent que 25 p. 100 ou moins de leur tâche ou moins est consacrée à aider les enseignantes et les enseignants de 5e secondaire à la mise en oeuvre du programme. Cette situation explique sûrement pourquoi seulement 19 p. 100 des **directrices et directeurs d'école** soutiennent que les responsables du dossier interviennent «souvent» dans leur école.

## 3.3 Préparation à la mise en oeuvre du programme

### 3.3.1 Formation

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

Soixante-six pour cent des enseignantes et des enseignants avancent qu'elles et qu'ils ont bénéficié du soutien d'une équipe de travail ou d'une personne-ressource pour se préparer à l'enseignement de l'ECC. Quant au personnel enseignant nouvellement affecté aux cours d'éducation au choix de carrière en 5e secondaire, seulement 30 p. 100 des directrices et directeurs d'école affirment que ce personnel reçoit une formation en vue de la mise en oeuvre du programme.

**Graphique 1 Pourcentage du personnel enseignant quant au temps dont il a bénéficié pour la préparation à l'enseignement du programme ECC**

La question posée était :

À partir du moment où l'on vous a assigné votre tâche, de combien de temps avez-vous bénéficié pour vous préparer à enseigner le programme ECC?

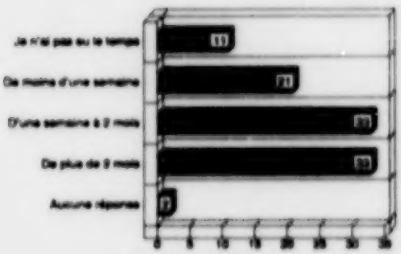


La lecture du graphique permet de constater que si le tiers des enseignantes et des enseignants ont bénéficié de plus de deux mois pour se préparer à enseigner le programme ECC, il n'en reste pas moins qu'un autre tiers du personnel enseignant n'a pas eu l'occasion de se préparer adéquatement soit à cause d'une insuffisance de temps (moins d'une semaine) ou d'un manque de temps.

De plus, lors de la consultation, 30 p. 100 des enseignantes et des enseignants ont soutenu que leur tâche en ECC leur a été imposée. Ceci peut expliquer pourquoi une partie du personnel enseignant n'a pas eu l'occasion de se préparer à l'enseignement de ce programme, ou n'a disposé que très peu de temps pour le faire.

**Graphique 2** **Pourcentage du personnel enseignant quant à la durée de la formation reçue sur le programme ECC**

La question posée était :

Combien de jours la formation du personnel enseignant a-t-elle duré relativement au programme ECC?

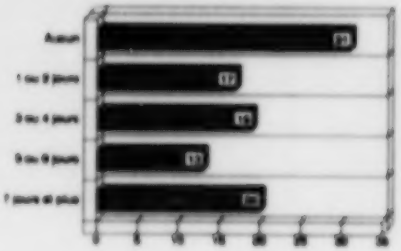

D'une façon générale, 70 p. 100 du personnel enseignant a reçu un ou plusieurs jours de formation. Cette formation, les enseignantes et les enseignants l'ont reçue, huit fois sur dix, avant de commencer à enseigner le programme ECC. Le personnel enseignant a été consulté sur trois objets précis de formation. Le graphique suivant indique les réponses obtenues.

**Graphique 3** **Pourcentage du personnel enseignant quant à certains objets de la formation reçue**

La question posée était :

Avez-vous reçu la formation sur:

A) le processus global du programme?

B) la pédagogie expérientielle et la méthode préconisée?

C) l'utilisation du matériel pédagogique approuvé?

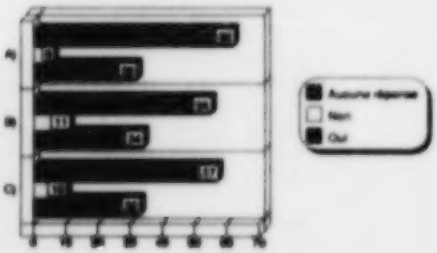

On constate que 58 p. 100 du personnel enseignant, en moyenne, a reçu la formation sur les éléments cités. Le tableau suivant indique, en pourcentages, les réponses recueillies auprès des enseignantes et des enseignants qui ont bénéficié de journées de formation à qui l'on a posé la question suivante : «La formation reçue a-t-elle été satisfaisante quant aux points énumérés?»

Tableau 4 *Pourcentage du personnel enseignant quant au degré de satisfaction de la formation reçue*

| ÉLÉMENTS DE LA FORMATION | DEGRÉ DE SATISFACTION — Positif: Tout à fait (%) | Assez (%) | Négatif: Peu (%) | Très peu (%) | Pas du tout (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| A) Les objectifs du programme | 39 | 49 | 7 | 2 | 3 |
| B) La pédagogie expérientielle | 31 | 37 | 21 | 5 | 6 |
| C) Le processus global | 40 | 43 | 10 | 3 | 4 |
| D) Le matériel pédagogique | 39 | 42 | 11 | 4 | 4 |
| E) La planification de l'enseignement | 26 | 44 | 20 | 6 | 6 |
| F) L'évaluation | 22 | 28 | 28 | 13 | 9 |

Des données du tableau se dégage une satisfaction manifeste chez le personnel enseignant concernant la formation reçue au regard principalement des objectifs du programme, du processus global ainsi que du matériel pédagogique; cependant, l'évaluation apparait comme un point faible.

## RESPONSABLES DU DOSSIER

Trente-sept pour cent des responsables du dossier déclarent qu'une formation complémentaire a été requise pour mettre en oeuvre le programme, et 50 p. 100 affirment avoir participé à des ateliers régionaux pour en faciliter l'implantation. Malgré tout, seulement 47 p. 100 des responsables du dossier jugent suffisant le temps qui leur a été alloué pour se préparer à aider les enseignantes et les enseignants dans la mise en oeuvre du programme.

Le tableau suivant indique, en pourcentages, le degré de satisfaction des responsables du dossier au regard de différents aspects de la formation reçue.

**Tableau 5 Pourcentage des responsables quant au degré de satisfaction de la formation reçue**

| ASPECTS DE LA FORMATION | DEGRÉ DE SATISFACTION | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Positif | | | Négatif | |
| | Tout à fait (%) | Assez (%) | Peu (%) | Très peu (%) | Pas du tout (%) |
| A) L'historique, les fondements et les objectifs du programme | 25 | 44 | 8 | 7 | 16 |
| B) La pédagogie privilégiée dans le programme | 21 | 47 | 13 | 6 | 13 |
| C) Le contenu du programme | 25 | 39 | 15 | 9 | 12 |
| D) Les mises en situation éducatives prévues au programme | 13 | 30 | 26 | 12 | 12 |
| E) L'évaluation des acquis | 7 | 23 | 34 | 18 | 18 |
| F) Le processus global de l'éducation au choix de carrière | 25 | 44 | 11 | 9 | 11 |
| G) Le matériel pédagogique | 24 | 38 | 19 | 8 | 11 |

D'une façon générale, le taux de satisfaction des responsables du dossier au regard de la formation reçue est nettement plus faible que celui du personnel enseignant, exception faite de la formation reçue au sujet de la pédagogie privilégiée dans le programme, pour laquelle 68 p. 100 des personnes de chacun des deux groupes consultés se disent «tout à fait» ou «assez» satisfaites. Par contre, la tendance reste la même. En effet, tout comme le personnel enseignant, les responsables du dossier montrent une plus grande satisfaction au regard des objectifs du programme et du processus global de l'éducation au choix de carrière et, en même temps, une très grande insatisfaction au sujet de l'évaluation des acquis.

### 3.3.2 Perfectionnement et mise à jour

Le tableau 6 renferme les pourcentages d'enseignantes et d'enseignants qui ont indiqué à quelle fréquence elles et ils bénéficient de rencontres de mise à jour sur la planification, l'information et la pédagogie, de la part de la conseillère ou du conseiller pédagogique ou d'une personne-ressource de leur commission scolaire.

Tableau 6 *Pourcentage du personnel enseignant quant à la fréquence des rencontres de mise à jour sur certains aspects*

| ASPECTS DE LA MISE À JOUR | FRÉQUENCE | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1 fois par année | De 2 à 4 fois par année | 5 fois et plus par année | Jamais | Aucune[1] réponse |
| A) Planification | 27 % | 17 % | 4 % | 25 % | 27 % |
| B) Information | 21 % | 23 % | 11 % | 20 % | 25 % |
| C) Échanges de vues sur la pédagogie | 18 % | 17 % | 5 % | 33 % | 27 % |

Les données du tableau 6 indiquent que la fréquence des rencontres de mise à jour effectuées par les responsables du dossier n'est pas très élevée, particulièrement en ce qui concerne les échanges de vues sur la pédagogie et la planification. Le rôle des responsables du dossier semble être d'abord de donner de l'information.

En outre, 68 p. 100 du personnel enseignant soutient ne participer que «rarement» ou ne «jamais» participer à des colloques, des congrès, des visites scolaires ou industrielles, etc. Par contre, ces données ne correspondent pas à l'opinion émise par les **directrices et les directeurs** d'école, qui prétendent, dans une proportion d'environ 70 p. 100, faciliter la participation du personnel enseignant de 5e secondaire en éducation au choix de carrière à des congrès d'association ou à des colloques sur des thèmes précis.

---

1. Les chiffres de cette colonne représentent le pourcentage des enseignantes et des enseignants qui n'ont pas répondu. Nous avons préféré ici présenter les données brutes, étant donné le fort pourcentage d'abstentions par rapport à l'échantillon des personnes consultées.

Le graphique suivant met en évidence que bon nombre de commissions scolaires n'ont pas recours à des personnes-ressources pour le perfectionnement de leur personnel enseignant, plus particulièrement en ce qui concerne le programme et le régime pédagogique. Dans ce contexte, il est normal que plus de 87 p. 100 des enseignantes et des enseignants disent souhaiter un perfectionnement de leurs connaissances.

**Graphique 4** Pourcentage du personnel enseignant qui affirme que le perfectionnement des connaissances est assuré par des personnes-ressources

La question posée était :

Votre commission scolaire fait-elle appel à des personnes-ressources pour vous permettre de perfectionner vos connaissances sur :

A) «Repères»?

B) Le programme?

C) Le programme de Prêts et bourses?

D) La formation professionnelle?

E) Le régime pédagogique, (sanction des études, grille-matières)?

F) Autre?

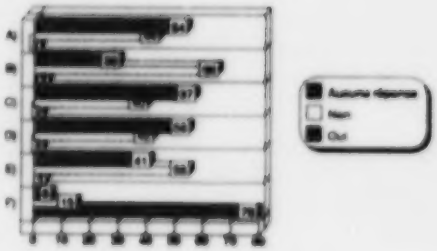

Le tableau suivant indique le pourcentage des enseignantes et des enseignants qui désirent recevoir du perfectionnement sur différents aspects liés ou connexes au programme d'études ECC.

**Tableau 7 Pourcentage du personnel enseignant souhaitant un perfectionnement selon les différents aspects du programme**

| ASPECTS DU PROGRAMME | [illegible] | [illegible] |
|---|---|---|
| A) La planification de l'enseignement | 44 | 56 |
| B) La clarté et la précision des objectifs | 55 | 45 |
| C) L'évaluation formative | 61 | 39 |
| D) L'évaluation sommative | 67 | 33 |
| E) Les orientations du programme | 67 | 33 |
| F) La pédagogie expérientielle | 81 | 19 |
| G) Les mises en situation | 84 | 16 |

Les deux aspects les plus importants sur lesquels devrait porter le perfectionnement du personnel enseignant sont sans contredit la pédagogie expérientielle et les mises en situation. Par contre, il est étonnant que l'aspect de l'évaluation ne soit pas plus réclamé qu'il ne l'est, car elle avait été mentionnée comme le point le plus faible de la formation déjà reçue (cf. Tableau 4).

## 3.4 Période d'implantation du programme ECC

Semblables à peu de choses près, les avis des **responsables du dossier** et des **directions** d'école concernant l'année d'implantation du programme ECC permettent de dresser un bilan du processus à l'échelle provinciale :

- depuis septembre 1986 : 72 p. 100 des écoles;
- depuis septembre 1987 : 18 p. 100 des écoles;
- depuis septembre 1988 : 7 p. 100 des écoles;
- depuis septembre 1989 : 3 p. 100 des écoles.

La consultation permet d'extrapoler qu'au début de l'année scolaire 1990-1991, toutes les écoles de la province devaient mettre en oeuvre intégralement le programme ECC.

Les **directrices et les directeurs** d'école disent, dans une proportion de 59 p. 100, avoir disposé du temps et des ressources nécessaires à l'implantation adéquate du programme de 5e secondaire dans leur école. Pour ce qui est des difficultés rencontrées au moment de l'implantation du programme, les directions d'école ne relèvent aucun point particulier. Le graphique suivant indique les résultats.

**Graphique 5** **Pourcentage des directions d'école rencontrant des difficultés au moment de l'implantation du programme**

La question posée était :

Les points suivants ont-ils été pour vous sources de difficultés pendant la période d'implantation du programme?

A) Calendrier d'entrée en vigueur

B) Réception des documents

C) Regroupement des enseignantes et des enseignants pour la mise à jour

D) Outils d'implantation

E) Attitude de la commission scolaire

F) Attitude des enseignantes et des enseignants

G) Directives du Ministère

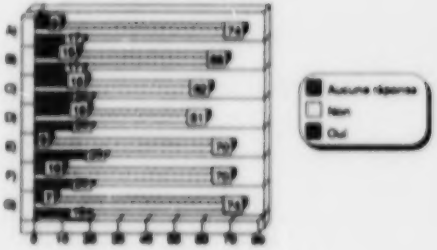


Globalement, près de 70 p. 100 des directions d'école se disent «tout à fait» ou «assez» satisfaites de la façon dont le programme a été implanté dans leur école.

## 3.5 Éléments liés au programme d'études

### 3.5.1 Orientations du programme

Les données de la présente section ont été recueillies exclusivement auprès des responsables du dossier de l'ECC.

Quatre-vingt pour cent des responsables du dossier qualifient leur connaissance des grandes lignes du programme, c'est-à-dire des fondements, des principes et des objectifs, d'«excellente», de «très bonne» ou de «bonne».

Quant aux orientations du programme, 83 p. 100 des responsables semblent bien les connaître, et cette connaissance facilite, trois fois sur quatre, leur tâche d'aide à la mise en oeuvre.

### 3.5.2 Contenu

**Objectifs terminaux**

Le tableau suivant indique, en pourcentages, les avis des agentes et des agents d'éducation au sujet de leur degré de compréhension des objectifs terminaux des quatre modules du programme.

**Tableau 8 Pourcentage du personnel enseignant et des responsables du dossier quant au degré de compréhension des objectifs terminaux du programme**

| OBJECTIFS TERMINAUX PAR MODULE | DEGRÉ DE COMPRÉHENSION | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Excellente | | Très bonne | | Bonne | | Insuffisante | | Aucune | |
| | Ens.(1) | R.D.(2) | Ens. | R.D. | Ens. | R.D. | Ens. | R.D. | Ens. | R.D. |
| A) Le module 1 | 20 | 14 | 46 | 37 | 30 | 30 | 4 | 16 | 0 | 3 |
| B) Le module 2 | 20 | 16 | 50 | 33 | 26 | 34 | 4 | 15 | 0 | 2 |
| C) Le module 3 | 20 | 16 | 50 | 34 | 26 | 33 | 4 | 15 | 0 | 2 |
| D) Le module 4 | 18 | 17 | 48 | 32 | 28 | 34 | 6 | 15 | 0 | 2 |

**Note:** 1. Personnel enseignant
2. Responsables du dossier

Les agentes et les agents d'éducation ont une connaissance équivalente pour chacun des modules du programme. L'analyse des données du tableau permet d'établir certains constats :

- Au moins les deux tiers des enseignantes et des enseignants affirment posséder une compréhension «excellente» ou «très bonne» des quatre modules du programme, comparativement à la moitié seulement chez les responsables du dossier.

- En moyenne, il y a uniquement 4 p. 100 des enseignantes et des enseignants qui avouent avoir une compréhension «insuffisante» des objectifs des modules pris globalement. Par contre, un pourcentage moyen de 17 p. 100 des responsables du dossier déclarent que leur compréhension des objectifs terminaux des modules pris globalement est «insuffisante» ou «nulle».

Les personnes des deux groupes consultés justifient leur incompréhension des objectifs du programme par leur manque de formation à ce sujet. En effet, c'est la raison invoquée, près de sept fois sur dix, par les responsables du dossier et, quatre fois sur dix, par le personnel enseignant.

Pour les responsables du dossier, la deuxième raison de leur incompréhension des objectifs du programme réside, deux fois sur dix, dans le langage hermétique utilisé et, pour le personnel enseignant, trois fois sur dix, dans le manque de précision quant au fond.

## Éléments d'apprentissage

Le tableau suivant indique, en pourcentages, les avis des agentes et des agents d'éducation au sujet de l'applicabilité des quatre types de contenus notionnels dans la pratique pédagogique.

**Tableau 9 Pourcentage du personnel enseignant et des responsables du dossier quant au degré d'applicabilité des contenus notionnels dans la pratique pédagogique**

| CONTENUS NOTIONNELS | DEGRÉ D'APPLICABILITÉ | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Tout à fait | | Assez | | Peu | | Très peu | | Pas du tout | |
| | Ens. | R.D. | Ens. | R.D. | Ens. | R.D. | Ens. | R.D. | Ens. | R.D. |
| A) Les stratégies décisionnelles | 19 | 17 | 53 | 56 | 20 | 21 | 8 | 6 | 0 | 0 |
| B) Le monde scolaire | 55 | 47 | 40 | 45 | 4 | 8 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| C) Le monde du travail | 31 | 34 | 44 | 47 | 19 | 17 | 5 | 1 | 1 | 1 |
| D) L'identité personnelle | 33 | 22 | 49 | 59 | 14 | 16 | 4 | 3 | 0 | 0 |

Les données du tableau permettent de constater qu'il y une sorte de consensus positif au sujet de l'applicabilité des contenus notionnels dans la pratique pédagogique. Cependant, les stratégies décisionnelles semblent être le type de contenu notionnel dont l'applicabilité est un peu moins facile qu'elle ne l'est pour les trois autres.

**Lien : objectif - habileté - attitude**

Dans plus de 70 p. 100 des cas, les agentes et les agents d'éducation croient que le lien : objectif - habileté - attitude est pour le moins assez clairement établi dans le programme; cet avis est partagé par 78 p. 100 des responsables du dossier et par 73 p. 100 des enseignantes et des enseignants.

**Réalisme du contenu du programme**

Le personnel enseignant a été questionné sur le contenu qu'il réussissait à voir au cours de l'année.

**Graphique 6 Pourcentage du personnel enseignant quant à la proportion du programme vue durant l'année**

La question posée était :

Étant donné le nombre d'heures-année allouées à l'enseignement du programme ECC, quel pourcentage approximatif du programme parvenez-vous à voir durant l'année?

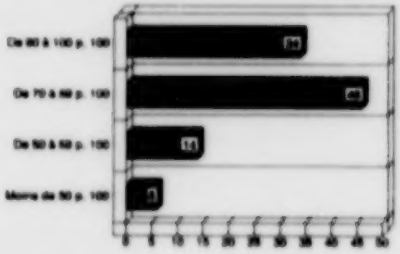

Le graphique révèle que seulement le tiers du personnel enseignant parvient à voir 90 p. 100 et plus du programme et que 80 p. 100 du personnel enseignant parvient au moins à voir 70 p. 100 du programme au cours de l'année scolaire.

Enfin, 86 p. 100 des enseignantes et des enseignants soutiennent que leurs élèves peuvent atteindre l'ensemble des objectifs du programme de 5e secondaire.

### 3.5.3 Guide pédagogique

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

Près de 90 p. 100 des enseignantes et des enseignants disposent d'un exemplaire «Programme d'études Éducation au choix de carrière» et «Guide pédagogique en éducation au choix de carrière». Seulement 60 p. 100 affirment utiliser ce guide.

**RESPONSABLES DU DOSSIER**

Si 94 p. 100 des responsables du dossier ont en leur possession le guide pédagogique, 59 p. 100 seulement affirment l'utiliser. En outre, 71 p. 100 d'entre eux évaluent suffisante, tout au moins, leur compréhension des méthodes qui y sont suggérées et admettent que le guide pédagogique propose des moyens qui facilitent la mise en oeuvre des orientations et du contenu du programme.

### 3.5.4 Matériel didactique

### 3.5.4.1 Matériel didactique de base

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

**Utilisation du matériel didactique**

La totalité des enseignantes et des enseignants possèdent le guide qui accompagne le matériel didactique de base et 60 p. 100 affirment y avoir recours «souvent» ou «très souvent». Quant au manuel de l'élève et au cahier d'intégration, le personnel enseignant, dans des proportions respectives de 82 p. 100 et de 73 p. 100, confirme les utiliser «souvent» ou «très souvent».

**Disponibilité du matériel pour les élèves**

Le personnel enseignant a été invité à donner des précisions sur la disponibilité du matériel pour l'élève, soit le manuel de l'élève et le cahier d'intégration. Les graphiques 7 et 8 révèlent les résultats obtenus.

**Graphique 7** **Pourcentage du personnel enseignant quant aux situations relatives à la disponibilité du manuel de l'élève**

La question posée était :

Parmi les situations suivantes, laquelle correspond le plus à la réalité de votre école relativement au manuel de l'élève?

A) On a prêté un manuel à tous les élèves.

B) Un certain nombre de manuels est mis à la disposition de chaque enseignant d'ECC.

C) Les élèves n'ont pas de manuel.

D) Autres (précisez : _____).

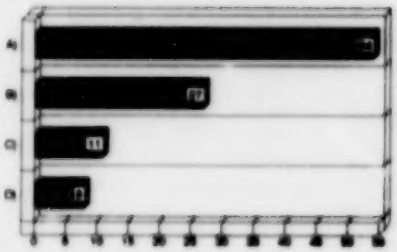

On constate qu'un peu plus de la moitié du personnel enseignant affirme qu'un manuel est offert à tous les élèves.

**Graphique 8** **Pourcentage du personnel enseignant quant aux situations relatives à la disponibilité du cahier d'intégration**

La question posée était :

Parmi les situations suivantes, laquelle correspond le plus à la réalité de votre école relativement au cahier d'intégration?

A) Tous les élèves ont acheté un cahier d'intégration.

B) Un certain nombre de cahiers est mis à la disposition de chaque enseignant d'ECC.

C) Les élèves n'ont pas le cahier d'intégration.

D) Autres (précisez : _____).

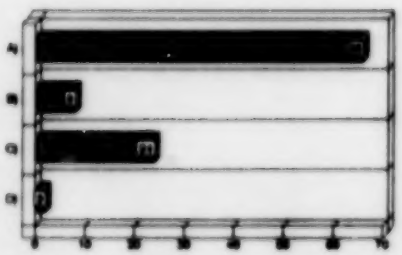

Deux enseignantes et enseignants sur trois disent que la totalité de leurs élèves ont acheté un cahier d'intégration. Par contre, 24 p. 100 n'en ont pas.

**Pertinence du matériel didactique**

Quatre-vingt-trois pour cent des enseignantes et des enseignants soutiennent que le matériel didactique de base en 5e secondaire est suffisant pour permettre aux élèves de mieux assimiler le contenu du programme.

**RESPONSABLES DU DOSSIER**

Les responsables du dossier disent, presque neuf fois sur dix, recevoir régulièrement les documents relatifs à l'approbation du matériel didactique publiés par le ministère de l'Éducation.

Quatre-vingt-seize pour cent possèdent le matériel didactique de base approuvé par le ministère de l'Éducation (guide, manuel de l'élève et cahier d'intégration); de plus, 79 p. 100 déclarent l'avoir analysé et 66 p. 100 affirment avoir participé à son choix.

Globalement, moins de la moitié des responsables du dossier utilisent «souvent» ou «très souvent» le matériel didactique de base pour l'animation auprès du personnel enseignant. Voici la distribution des pourcentages pour chacun des documents :

- guide : 45 p. 100 l'utilisent «souvent» ou «très souvent»;
- manuel de l'élève : 50 p. 100 l'utilisent «souvent» ou «très souvent»;
- cahier d'intégration : 47 p. 100 l'utilisent «souvent» ou «très souvent».

**3.5.4.2 Matériel didactique complémentaire**

. **Laboratoire ou centre d'information scolaire et professionnelle**

Selon les agentes et les agents d'éducation, soit le personnel enseignant, les responsables du dossier et les directions d'école, plus de 85 p. 100 des écoles sont pourvues d'un laboratoire ou d'un centre d'information scolaire et professionnelle; les personnes qui en assument la responsabilité sont, quatre fois sur dix, le personnel enseignant en ECC ou, dans 35 p. 100 des cas, la conseillère ou le conseiller en information scolaire et professionnelle. Le personnel de secrétariat et le personnel technicien assument cette responsabilité dans 25 p. 100 des cas.

Le tableau suivant indique, en pourcentages, les réponses recueillies auprès des trois groupes d'agentes et d'agents d'éducation à qui l'on a posé la question suivante : «Le laboratoire ou le centre d'information scolaire et professionnelle est-il accessible aux élèves aux périodes énumérées ci-dessous?

**Tableau 10 Pourcentage des agentes et des agents consultés quant à l'accessibilité du laboratoire ou du centre d'information à différentes périodes**

| | OUI | | | NON | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ | Ens. 1 | R.D. 2 | Dir. 3 | Ens. | R.D. | Dir. |
| A) À l'entrée | 70 | 81 | 65 | 30 | 19 | 35 |
| B) À l'heure du dîner | 86 | 84 | 86 | 14 | 16 | 14 |
| C) Pendant les cours | 82 | 94 | 84 | 18 | 6 | 16 |
| D) Aux récréations | 85 | 91 | 85 | 15 | 9 | 15 |
| E) À la fin des cours | 79 | 76 | 78 | 21 | 24 | 22 |

**Note:** 1. Personnel enseignant
2. Responsables du dossier
3. Directions d'école

Les données du tableau font état d'avis identiques chez le personnel enseignant et les directions d'école; quant aux responsables du dossier, le pourcentage est un peu différent, mais indique la même tangente que chez les précédents. Ceci s'explique par le fait que la personne responsable du dossier a dû calculer selon la moyenne des écoles. D'après la moyenne des avis des trois catégories de personnes consultées, les moments de la journée où le laboratoire ou le centre d'information est accessible à l'effectif scolaire sont, en ordre décroissant :

- pendant les cours et aux récréations, dans 87 p. 100 des cas;
- à l'heure du dîner, dans 85 p. 100 des cas;
- à la fin des cours, dans 78 p. 100 des cas;
- à l'entrée, dans 72 p. 100 des cas.

Globalement, nous pouvons conclure que le laboratoire ou le centre d'information est, dans une large mesure, accessible aux élèves, quel que soit le moment de la journée.

## Documentation

### ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

#### Qualité de la documentation

Le tableau suivant indique le pourcentage des enseignantes et des enseignants qui ont donné un avis positif concernant certaines caractéristiques de la documentation en main.

Tableau 11 Pourcentage du personnel enseignant quant à la qualité de la documentation

| CARACTÉRISTIQUES DE LA DOCUMENTATION | ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS QUI EXPRIMENT UN AVIS FAVORABLE |
|---|---|
| Satisfaisante | 80 % |
| Pertinente | 90 % |
| À jour | 78 % |
| Diversifiée | 83 % |

D'une façon générale, la documentation est considérée de bonne qualité par 83 p. 100 du personnel enseignant. C'est sûrement la raison qui explique pourquoi 83 p. 100 des responsables du dossier affirment qu'on ne leur demande que «rarement» ou «jamais» de préparer du matériel didactique complémentaire. Par ailleurs, la proportion d'enseignantes et d'enseignants qui l'utilisent «assez souvent» ou «très souvent» est de l'ordre de 72 p. 100.

#### Logiciel «Repères»

Environ 80 p. 100 des enseignantes et des enseignants déclarent posséder le logiciel d'information scolaire et professionnelle «Repères». Ces enseignantes et enseignants affirment, dans une proportion de 60 p. 100, que l'équipement pour ce logiciel est situé dans le laboratoire ou le centre d'information; ceci explique qu'uniquement 22 p. 100 du personnel enseignant emploie «Repères» en classe et que 68 p. 100 des élèves l'utilisent régulièrement en dehors des heures de cours.

Ces données sont partiellement renforcées par les directrices et directeurs d'école, qui soutiennent, dans une proportion de 75 p. 100, que chaque élève de leur école peut utiliser le logiciel «Repères».

### Vidéogrammes

Quatre-vingt-sept pour cent des enseignantes et des enseignants disent posséder des vidéogrammes. De ce nombre, 42 p. 100 les utilisent régulièrement pendant leurs cours et 61 p. 100 les prêtent aux élèves.

## RESPONSABLES DU DOSSIER

Avant de terminer la présente section, il convient de présenter les données recueillies auprès des responsables du dossier au sujet du matériel didactique complémentaire qu'elles ou qu'ils conseillent aux enseignantes et aux enseignants.

Tableau 12 Pourcentage des responsables qui conseillent le matériel didactique complémentaire selon les différents types

| MATÉRIEL DIDACTIQUE | R.D. QUI LES CONSEILLENT |
|---|---|
| Laboratoire d'ISEP | 87 % |
| Logiciel «Repères» | 94 % |
| Recherche par profil de «Repères» | 81 % |
| CUISEP | 61 % |
| Documents d'ISEP | 97 % |
| Vidéogrammes | 77 % |
| Jeux éducatifs | 45 % |

Des données du tableau 12 se dégage une tendance marquée chez les responsables du dossier à promouvoir les documents d'ISEP, le logiciel «Repères» et le laboratoire d'ISEP. Par contre, moins de la moitié conseille les jeux éducatifs comme moyens d'appui à l'enseignement.

### 3.5.5 Planification de l'enseignement

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

Soixante-deux pour cent des **enseignantes et des enseignants** disent avoir à faire état de la planification annuelle de leur enseignement à la direction de leur école; ces mêmes enseignantes et enseignants ajoutent, dans 71 p. 100 des cas, que cette planification facilite «beaucoup» ou «assez» leur enseignement.

Parmi les **enseignantes et les enseignants** qui doivent présenter un compte rendu de ce genre à la direction de leur école, 92 p. 100 affirment participer à la planification de l'enseignement d'une façon ou d'une autre et, près de sept fois sur dix, elles ou ils soutiennent l'assurer personnellement. Seulement 14 p. 100 du personnel enseignant souligne que les responsables du dossier participent activement à la planification.

Enfin, 90 p. 100 des enseignantes et des enseignants déclarent participer au suivi de la planification annuelle de l'enseignement du programme ECC et 61 p. 100 confirment assurer personnellement ce suivi. Par ailleurs, 21 p. 100 du personnel enseignant mentionne la contribution des responsables du dossier au suivi de la planification.

**RESPONSABLES DU DOSSIER**

Quarante-quatre pour cent des responsables du dossier prétendent aider «très souvent», le personnel enseignant pour la planification annuelle ou par étape de l'enseignement du programme ECC.

Seulement 4 p. 100 affirment préparer individuellement la planification de l'enseignement et 55 p. 100 disent y participer d'une façon quelconque; de même, 6 p. 100 des responsables affirment assurer personnellement le suivi de la planification et 43 p. 100 déclarent y participer d'une façon ou d'une autre.

Les responsables du dossier estiment, dans presque 80 p. 100 des cas, que le personnel enseignant est engagé dans le processus de la planification de l'enseignement ainsi que dans le suivi de cette planification.

**DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE**

Les directions d'école exigent, trois fois sur quatre, que les enseignantes et les enseignants de 5e secondaire leur remettent le plan de leur enseignement sous forme soit de planification annuelle (47 p. 100) ou semestrielle (5 p. 100), soit de planification d'étape (18 p. 100).

Malgré cette exigence, près de 40 p. 100 des directrices et des directeurs d'école disent ne pas connaître le programme d'études officiel «Éducation au choix de carrière de 5e secondaire». De plus, parmi les 60 p. 100 de celles et ceux qui soutiennent le connaître, plusieurs ne se considèrent pas suffisamment informés pour conseiller le personnel enseignant sur certains aspects liés ou connexes au programme. Les données du graphique suivant illustrent bien ce constat.

**Graphique 9** **Pourcentage des directions d'école quant à la possibilité de conseiller le personnel enseignant**

La question posée était :

Vous considérez-vous suffisamment informés pour conseiller le personnel enseignant sur :

A) les objectifs du programme?

B) l'utilisation du matériel didactique approuvé par le Ministère?

C) l'élaboration d'instruments d'évaluation des apprentissages?

D) la pédagogie expérientielle proposée par le programme?

E) le rôle du matériel didactique complémentaire (laboratoire ou centre d'information, logiciel «Repères», guides pédagogiques, prospectus, vidéo)?

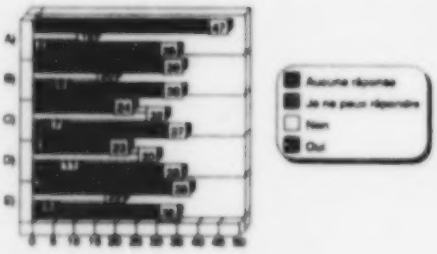

De la lecture du graphique, on peut conclure qu'une très faible proportion des directrices et des directeurs d'école ont suffisamment d'information pour conseiller le personnel enseignant sur les aspects concrets de l'enseignement du programme ECC, telles l'élaboration d'instruments d'évaluation des apprentissages ou encore la pédagogie expérientielle proposée par le programme.

### 3.5.6 Pratiques pédagogiques ou activités de soutien pédagogique

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

Le graphique suivant indique le pourcentage d'enseignantes et d'enseignants qui affirment que les quatre étapes de la démarche pédagogique préconisée par le programme font partie de leur enseignement.

**Graphique 10 Pourcentage du personnel enseignant quant au taux de présence des quatre étapes de la démarche pédagogique dans leur enseignement**

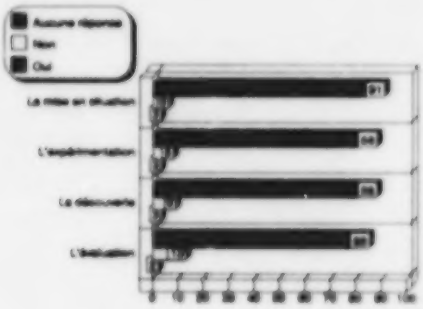

On constate qu'un fort pourcentage du personnel enseignant réussit à intégrer dans son enseignement les étapes de la démarche pédagogique préconisée par le programme.

Le personnel enseignant utilise, dans des proportions respectives de 46 p. 100 et 34 p. 100, le cours magistral et le cahier d'intégration comme moyens privilégiés pour l'étape de la mise en situation. Quant aux moyens utilisés pour les étapes de l'expérimentation et de la découverte, ses préférences sont le travail individuel (44 p. 100) et le travail d'équipe. Les outils sont le manuel de l'élève et le cahier d'intégration (35 p. 100).

**RESPONSABLES DU DOSSIER**

Quatre-vingt-quatre pour cent des responsables du dossier encouragent «beaucoup» ou «assez» le personnel enseignant à se perfectionner par la participation à des congrès, des colloques, du recyclage, des cours, etc. Par contre, quand il s'agit de l'aide personnelle qu'elles ou qu'ils doivent apporter aux enseignantes et aux enseignants dans la planification des activités d'enrichissement en éducation au choix de carrière, seulement 28 p. 100 parviennent à le faire au moins suffisamment.

Le tableau suivant indique le pourcentage des responsables du dossier qui inscrivent dans leur tâche de soutien au programme d'études ECC une série d'activités qui lui sont connexes. Ce pourcentage est exprimé selon la fréquence de ces activités.

**Tableau 13 Pourcentage des responsables du dossier quant à la fréquence des activités de soutien faisant partie de leur tâche**

| | Très souvent (%) | Souvent (%) | Rarement (%) | Jamais (%) |
|---|---|---|---|---|
| A) Rencontres individuelles avec le personnel enseignant | 3 | 43 | 43 | 11 |
| B) Rencontres de groupe à l'occasion de journées de planification | 4 | 21 | 50 | 25 |
| C) Rencontres de groupe en dehors des journées de planification | 0 | 6 | 48 | 46 |
| D) Rencontres avec la direction des écoles | 1 | 25 | 56 | 18 |
| E) Rencontres avec les parents | 1 | 13 | 34 | 52 |
| F) Rencontres régionales de conseillères et conseillers pédagogiques | 2 | 11 | 37 | 50 |
| G) Rencontres avec les professionnelles et professionnels des services éducatifs | 2 | 39 | 40 | 19 |
| H) Travail coopératif avec quelques conseillères et conseillers pédagogiques | 2 | 19 | 34 | 45 |
| I) Animation de cours de perfectionnement | 2 | 6 | 43 | 49 |
| J) Rédaction de documents de soutien, analyse de résultats et rédaction de rapports | 2 | 13 | 38 | 47 |
| K) Analyse de matériel didactique et de logiciels | 1 | 24 | 52 | 23 |
| L) Préparation de matériel didactique | 4 | 12 | 46 | 38 |
| M) Préparation d'instruments de mesure | 3 | 18 | 39 | 40 |
| N) Participation au choix du matériel didactique | 6 | 33 | 39 | 22 |
| O) Lecture de documents | 20 | 55 | 22 | 3 |
| P) Activités personnelles de perfectionnement (congrès, séances, cours) | 7 | 25 | 53 | 15 |

Une analyse rapide du tableau permet de faire les constatations énoncées ci-dessous.

- Les responsables du dossier favorisent, trois fois sur quatre, la lecture des documents comme soutien au programme d'études. Compte tenu de l'importance accordée à l'aspect information dans ce domaine, les données confirment que les responsables du dossier doivent assurer sa mise à jour.

- Quarante-six pour cent optent pour les rencontres individuelles avec le personnel enseignant.

- Dans des proportions respectives de 39 p. 100 et de 32 p. 100, elles ou ils participent au choix du matériel didactique et à des activités personnelles de perfectionnement.

- Par contre, c'est uniquement dans des proportions respectives de 6 p. 100 et de 8 p. 100 que les responsables du dossier inscrivent dans leur tâche de soutien au programme les rencontres de groupe en dehors des journées de planification et l'animation de cours de perfectionnement.

### 3.5.7 Évaluation des acquis

#### 3.5.7.1 Évaluation formative

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

Les enseignantes et les enseignants privilégient, comme moyens pour l'évaluation, l'animation pédagogique avec les élèves, dans une proportion de 36 p. 100, ainsi que le travail individuel, dans 32 p. 100 des cas.

**RESPONSABLES DU DOSSIER**

Cinquante-quatre pour cent des responsables du dossier jugent être suffisamment en mesure d'aider les enseignantes et les enseignants dans l'évaluation formative des acquis découlant de l'ECC.

Dans la réalité cependant, 36 p. 100 seulement des responsables du dossier parviennent à aider suffisamment le personnel enseignant à planifier les moyens d'évaluation des acquis et à prévoir le temps où ils seront mis en oeuvre. Le pourcentage chute encore lorsqu'il s'agit d'aider les enseignantes et les enseignants à préparer des activités visant à mesurer le développement des habiletés et des attitudes en éducation au choix de carrière. En effet, uniquement 21 p. 100 des responsables du dossier disent y parvenir d'une façon satisfaisante.

#### 3.5.7.2 Évaluation sommative

**Pertinence d'une évaluation sommative en 5e secondaire**

La majorité des agentes et des agents d'éducation se disent d'accord pour procéder à une évaluation sommative des élèves en 5e secondaire; en effet, 59 p. 100 du personnel enseignant et 53 p. 100 des responsables du dossier en conviennent.

**Type d'évaluation**

Les enseignantes et les enseignants qui assurent une évaluation sommative le font principalement par l'intermédiaire d'un questionnaire ou d'une épreuve de synthèse. Ces deux moyens sont ceux que suggèrent aussi les responsables du dossier dans des proportions respectives de 93 p. 100 et de 78 p. 100.

**Effectif scolaire soumis à une épreuve de synthèse**

Selon les agentes et les agents d'éducation, 37 p. 100 seulement des élèves de 5e secondaire sont soumis à une épreuve de synthèse de fin d'année.

**Responsables de la conception de l'épreuve de synthèse**

Les données de la consultation à ce sujet ne sont pas significatives, car un grand nombre de personnes se sont abstenues de répondre. La tangente qui se dégage des avis du personnel enseignant et des responsables du dossier est la suivante : la préparation de l'épreuve de synthèse de fin d'année relèverait habituellement des enseignantes et des enseignants.

## 3.6 Retombées de la mise en oeuvre du programme

Près de la moitié des enseignantes et des enseignants affirment que le programme ECC produit manifestement des effets positifs sur l'attitude de la direction de leur école, avis qui n'est partagé que par 39 p. 100 des directions. Elles soutiennent, quatre fois sur dix, que le programme a des effets positifs sur les relations avec le personnel enseignant.

Pour environ 40 p. 100 du personnel enseignant, le programme a suffisamment d'effets positifs sur l'attitude des parents devant la démarche entreprise par leur enfant pour faire un choix de carrière. Par contre, cet avis n'est partagé que par 26 p. 100 des responsables du dossier et par 34 p. 100 des directions d'école.

Le tableau suivant indique, en pourcentages, les réponses recueillies auprès des trois groupes d'agentes et d'agents d'éducation à qui l'on a posé la question suivante : «Selon votre perception et votre connaissance du programme d'études ECC, le programme permet-il à l'élève de développer les habiletés énumérées ci-après?

**Tableau 14 Pourcentage des agentes et des agents d'éducation quant au degré d'accord sur le développement d'habiletés chez les élèves en ECC**

| HABILETÉS | DEGRÉ D'ACCORD | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Tout à fait | | | Assez | | | Peu | | | Très peu | | | Pas du tout | | |
| | Ens | RD. | Dir | Ens | RD. | Dir | Ens | RD. | Dir | Ens | RD. | Dir | Ens | RD. | Dir |
| A) Réfléchir à son son choix de carrière. | 58% | 58% | 31% | 39% | 38% | 63% | 2% | 3% | 6% | 1% | 1% | 0% | 0% | 0% | 0% |
| B) Voir l'importance de la formation au regard de son avenir. | 51% | 43% | 30% | 42% | 50% | 60% | 6% | 6% | 9% | 1% | 2% | 1% | 0% | 0% | 0% |
| C) S'ouvrir à de nouvelles professions. | 32% | 38% | 35% | 45% | 53% | 45% | 19% | 8% | 17% | 4% | 1% | 2% | 0% | 0% | 0% |
| D) Découvrir de nouvelles possibilités. | 33% | 37% | 35% | 46% | 53% | 47% | 18% | 9% | 16% | 3% | 1% | 2% | 0% | 0% | 0% |
| E) Permettre le développement de son autonomie à l'égard de ses choix scolaires, ses choix de mode de vie et ses choix professionnels. | 24% | 19% | 14% | 59% | 52% | 53% | 13% | 22% | 28% | 3% | 7% | 4% | 1% | 0% | 2% |
| F) Intégrer et mettre en oeuvre les étapes d'une prise de décision. | 26% | 23% | 16% | 56% | 50% | 57% | 14% | 21% | 21% | 4% | 6% | 5% | 0% | 0% | 1% |

Pour aider la lecture des données du tableau 14, nous présentons, en ordre décroissant, la moyenne des pourcentages des trois groupes de personnes consultées, qui croient que le programme ECC peut permettre à l'élève de développer, au moins suffisamment, les habiletés en cause:

- habileté à réfléchir à son choix de carrière : 96 %;
- habileté à voir l'importance de la formation au regard de son avenir : 92 %;
- habileté à découvrir de nouvelles possibilités : 84 %;
- habileté à s'ouvrir à de nouvelles professions : 83 %;
- habileté à assimiler et à mettre en oeuvre les étapes d'une prise de décision : 76 %;
- habileté à devenir autonome dans ses choix de formation, de mode de vie et de profession : 74 %.

Dans l'ensemble, nous constatons que les trois groupes d'agentes et d'agents d'éducation évaluent positivement l'effet que peut avoir le programme ECC sur le développement de certaines habiletés chez l'élève.

Le tableau suivant indique, en pourcentages, les avis recueillis auprès des trois groupes d'agentes et d'agents d'éducation au sujet de la question suivante : «Selon votre perception et votre connaissance du programme ECC, le programme peut-il susciter suffisamment d'effets positifs sur certaines attitudes des élèves?

Tableau 15 Pourcentage des agentes et des agents d'éducation quant aux effets positifs du programme sur les attitudes des élèves

| ATTITUDES | PERSONNEL ENSEIGNANT | RESPONSABLES DU DOSSIER | DIRECTIONS D'ÉCOLE |
|---|---|---|---|
| Effet positif sur le type de discussion que vous avez avec vos élèves | 93 % | 68 % | * |
| Effet positif sur l'attitude des élèves devant le choix d'une carrière | 88 % | 75 % | 79 % |
| Effet positif sur l'intérêt des élèves envers les autres matières | 50 % | 39 % | 34 % |

* Les directions d'école n'ont pas eu à répondre au sujet de cette attitude.

La majorité reconnait l'effet positif du programme ECC sur l'attitude des élèves devant le choix d'une carrière.

## 3.7 Appréciation globale du programme

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS**

Dans l'ensemble, 80 p. 100 se disent «tout à fait» ou «assez» satisfaits de la façon dont elles ou ils réussissent à mettre le programme en oeuvre.

Voici le pourcentage des enseignantes et des enseignants qui expliquent ainsi le motif de leur satisfaction («tout à fait» ou «assez») :

. Le programme répond à mes attentes (88 p. 100).

. Le matériel didactique est de qualité (82 p. 100).

. Le contenu du programme est adapté aux élèves (80 p. 100).

. Les documents officiels du MEQ sont de qualité (78 p. 100).

. Le contenu du programme est intéressant pour les élèves (71 p. 100).

. Le temps d'enseignement semble suffisant (70 p. 100).

. La possibilité de la préparation et de la formation existe (70 p. 100).

. Le soutien apporté à la mise en oeuvre du programme me satisfait (59 p. 100).

En contrepartie, voici maintenant le pourcentage des enseignantes et des enseignants qui expliquent ainsi le motif de leur insatisfaction («tout à fait» ou «assez») :

. La tâche d'enseignement est très lourde (33 p. 100).

. Le temps est insuffisant pour la préparation des cours (26 p. 100).

. Il y a un manque de soutien de la mise en oeuvre du programme (23 p. 100).

. Le contenu n'est pas intéressant pour les élèves (22 p. 100).

. Le temps d'enseignement est insuffisant (19 p. 100).

. Le matériel est insuffisant (19 p. 100).

. Le contenu n'est pas accessible ou adapté aux élèves (18 p. 100).

. Le matériel est inadéquat (16 p. 100).

. La préparation et la formation sont inadéquates (15 p. 100).

. Le langage utilisé dans les documents du MEQ et dans le matériel didactique est difficilement compréhensible (12 p. 100).

. Les documents officiels du MEQ manquent de qualité (10 p. 100).

. Le programme ne répond pas à mes convictions (10 p. 100).

**RESPONSABLES DU DOSSIER**

La satisfaction des responsables du dossier au sujet de la mise en oeuvre du programme dans leur commission scolaire est moins manifeste que celle exprimée par le personnel enseignant. En effet, 66 p. 100 se disent «tout à fait» ou «assez» satisfaits comparativement à 80 p. 100 chez les enseignantes et les enseignants.

Voici le pourcentage des responsables du dossier qui expliquent ainsi le motif de leur **satisfaction** («tout à fait» ou «assez») :

. Le matériel didactique est de qualité (90 p. 100).

. Le contenu du programme est adapté aux élèves (90 p. 100).

. Le programme répond à mes convictions (87 p. 100).

. Le contenu du programme est intéressant pour les élèves (86 p. 100).

. Le temps d'enseignement me semble suffisant (82 p. 100).

. Les documents officiels du MEQ sont de qualité (76 p. 100).

. Le soutien apporté à la mise en oeuvre du programme est suffisant (64 p. 100).

. La possibilité de la préparation et de la formation existe (58 p. 100).

En contrepartie, voici maintenant le pourcentage des responsables du dossier qui expliquent ainsi le motif de leur **insatisfaction** («tout à fait» ou «assez») :

. La tâche d'enseignement est très lourde (25 p. 100).

. Il y a un manque de soutien de la mise en oeuvre du programme (24 p. 100).

. La préparation et la formation sont inadéquates (18 p. 100).

. Le temps est insuffisant pour la préparation des cours (16 p. 100).

. Le temps d'enseignement est insuffisant (14 p. 100).

. Le langage utilisé dans les documents du MEQ est difficilment compréhensible (12 p. 100).

. Le matériel est inadéquat ( 9 p. 100).

. Le contenu n'est pas intéressant pour les élèves ( 9 p. 100).

. Le matériel est insuffisant ( 7 p. 100).

. Le contenu n'est pas accessible ou adapté aux élèves ( 7 p. 100).

. Le programme ne répond pas à mes convictions ( 6 p. 100).

. Le langage utilisé dans le matériel didactique est difficilement compréhensible ( 5 p. 100).

. Les documents officiels du MEQ manquent de qualité ( 5 p. 100).

## Directions d'école

Quatre-vingt-trois pour cent des directrices et des directeurs d'école sont satisfaits jusqu'à maintenant du contenu du programme ECC de 5e secondaire.

Le tableau suivant indique, en pourcentages, les réponses recueillies auprès des directrices et des directeurs d'école à qui l'on a posé la question suivante : «Quel est votre degré de satisfaction quant aux aspects suivants de la mise en oeuvre du programme d'études ECC en 5e secondaire dans votre école?»

**Tableau 16 Pourcentage des directions d'école quant au degré de satisfaction relativement à la mise en oeuvre du programme ECC dans leur école**

| | DEGRÉ DE SATISFACTION | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| ASPECTS ÉVALUÉS | Tout à fait (%) | Assez (%) | Peu (%) | Très peu (%) | Pas du tout (%) |
| A) Le soutien apporté à la mise en oeuvre du programme | 13 | 56 | 22 | 7 | 2 |
| B) Le matériel didactique de base autorisé | 25 | 63 | 10 | 1 | 1 |
| C) Le matériel complémentaire | 16 | 57 | 21 | 4 | 2 |
| D) La qualité des documents officiels du Ministère | 25 | 63 | 9 | 2 | 1 |
| E) La répartition du temps d'enseignement | 20 | 53 | 16 | 6 | 5 |
| F) Le langage utilisé : | | | | | |
| 1) dans les documents du Ministère | 24 | 65 | 9 | 1 | 1 |
| 2) dans le matériel didactique | 23 | 67 | 8 | 1 | 1 |
| G) Le temps de préparation et de formation accordé au personnel enseignant. | 17 | 47 | 23 | 10 | 3 |

Des données du tableau 16, on peut tirer les conclusions suivantes :

1. Les **directrices et directeurs d'école** manifestent particulièrement de la satisfaction en ce qui concerne les aspects suivants du programme : langage utilisé dans le matériel didactique (90 %) et documents du Ministère (89 %), qualité des documents officiels du Ministère (88 %) et matériel didactique de base autorisé (86 %).

2. Leur degré de satisfaction chute lorsque ces personnes se prononcent au sujet du temps de préparation et de formation accordé au personnel enseignant (64 %) ainsi que du soutien apporté à la mise en oeuvre du programme (69 %).

De plus, les directrices et les directeurs d'école se disent «tout à fait» ou «assez» sensibilisés au caractère particulier de l'ECC quant à l'obligation d'une mise à jour constante de l'information, à la variété des tâches à accomplir, et aux répercussions du programme sur l'avenir des élèves. Pour 79 p. 100 des directions, leur organisation scolaire leur permet de tenir compte des éléments énumérés précédemment.

## 3.8 Synthèse des commentaires écrits

Les commentaires livrés ici ont été mentionnés par trois personnes ou plus. Le nombre figure dans la parenthèse à la fin du commentaire.

### ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

#### Formation

Il serait très important que la personne qui donne le cours d'ECC ait acquis une formation universitaire d'au moins 30 unités (de préférence 90) dans ce domaine. (6)

#### Statut

Si l'on désire que l'ECC joue le rôle qui lui revient, il faudrait considérer cette matière différemment des autres.

- Il faudrait accorder un statut spécial à l'enseignante et à l'enseignant de l'ECC, c'est-à-dire le même statut et les mêmes avantages que les conseillères et les conseillers en orientation. (5)

- Les directions d'école doivent éviter de faire de l'ECC un complément de tâche. (23)

**Tâche**

Il est primordial de procéder :

- à la définition de la complexité de la tâche; (5)
- à la reconnaissance de toutes les tâches liées à l'ECC; (6)
- au dégagement d'au moins le tiers de la tâche d'enseignement pour s'occuper de tout ce qui y est connexe; (6)
- à la diminution du nombre de groupes d'élèves. (11)

**Perfectionnement**

Il est essentiel d'assurer au personnel enseignant une formation soutenue et continue qui puisse lui permettre de suivre le programme et en même temps d'être à la fine pointe de l'information. (15)

Il faut que les commissions scolaires créent un poste de conseillère ou de conseiller pédagogique en ECC dont la tâche serait d'abord de soutenir le personnel enseignant. (7)

**Programme**

Il faudrait plus de temps pour l'enseignement du programme, car actuellement, il est impossible d'aller au fond des choses avec les élèves. Le temps prévu à la grille-horaire devrait être doublé. Les objectifs abordés en classe suscitent des interrogations que la contrainte de temps empêche d'approfondir. (13)

**Matériel**

- Utilisation du guide des Éditions Septembre, Mon projet de carrière, pour la répartition des objectifs du programme au lieu des documents officiels. (7)

- Création de son propre matériel. (4)

- Nécessité d'adapter le cahier d'intégration aux besoins particuliers de l'effectif scolaire. (16)

- Manque de matériel pour garder à jour l'information destinée aux élèves. (3)

**Évaluation**

Il est difficile de concevoir l'évaluation sommative en ECC, car chaque élève se situe à un niveau différent. L'orientation est un processus de développement personnel et non pas uniquement de transmission de contenus notionnels. Les rencontres individuelles permettent davantage de mesurer le degré d'autonomie des élèves à l'égard de leur choix. (8)

De plus, le soutien et le temps manquent pour la préparation d'examens. (4)

## RESPONSABLES DU DOSSIER

### Contexte de la mise en oeuvre du programme

Voici quelques points qui ne facilitent pas la mise en oeuvre du programme :

- la formation reçue est nettement insuffisante; (9)
- le nombre de dossiers comme conseillère ou conseiller est considérable; (9)
- la mobilité du personnel enseignant qui a souvent l'ECC comme complément de tâche nécessite un perpétuel recommencement de la formation. (9)

### Soutien pédagogique

Les rencontres avec le personnel enseignant ne sont pas assez fréquentes soit à cause d'un manque de temps ou de disponibilité des responsables du dossier, soit en raison d'un manque de motivation des enseignantes ou des enseignants qui n'ont pas nécessairement choisi d'enseigner l'ECC. (19)

### Programme

Le programme n'est pas intégralement mis en oeuvre (surtout à cause d'un manque de temps), mais on s'arrête particulièrement sur certains modules. Nous nous assurons que les principaux objectifs (le choix est fait en fonction d'une approche systémique et des forces du milieu), redéfinis selon le contexte propre à notre milieu, soient atteints. (6)

### Matériel didactique

Il est nécessaire de procéder à l'adaptation du matériel didactique et à sa mise à jour. (3)

### Évaluation

Les moyens d'évaluation constituent le point faible du programme. Les acquis prennent plus de temps à se matérialiser pour certaines ou certains élèves sans que le programme soit directement en cause : c'est une question de maturité. (5)

Il y a un sérieux travail à faire sur l'évaluation des habiletés et des attitudes. On simplifie trop en évaluant l'acquisition des connaissances. Il faudrait aussi que l'élève participe au processus (auto-évaluation). Un travail de fond doit se faire, mais avons-nous du temps et des ressources? Lorsqu'on pourra «faire le point» sur le développement des habiletés et des attitudes, on accordera peut-être plus de place à ces deux dimensions si importantes dans la pratique pédagogique. (7)

## DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE

### Tâche du personnel enseignant

Même si la stabilité du personnel est souhaitable, l'organisation scolaire fait en sorte que l'ECC devient souvent un complément de tâche. (5)

### Formation du personnel

Le programme ECC étant considéré comme moins important dans la grille-matière, on consacre peu de temps pour préparer le personnel enseignant et pour se préparer soi-même. (6)

Il serait pertinent d'offrir des séances intensives pour combler les lacunes de formation d'un personnel changeant. (4) Par contre, certaines enseignantes et certains enseignants qui ont de l'ECC en complément de tâche ne manifestent pas nécessairement d'intérêt pour le perfectionnement, très souvent à cause de la diversité des matières enseignées. (5)

### Programme

Il faut garder les modules les plus pertinents et en remplacer certains par des évaluations réelles et objectives, ou encore par des mises en situation pratique. (3)

Le contenu du programme permet aux élèves d'effectuer un meilleur choix pour leurs études subséquentes (5); il répond aux attentes des différentes personnes en cause (6). Dans le cadre du cours en ECC, l'élève reçoit l'information pertinente (4) et a l'occasion de réfléchir et de prendre conscience des choix à faire pour l'avenir. (8)

Le défi ne réside pas dans le contenu du programme, mais dans la façon de répondre efficacement aux besoins des élèves. (7)

**Appréciation du programme**

L'ensemble du programme est bon (6), mais le nombre d'élèves rencontrés par l'enseignante ou l'enseignant rend difficile une interaction très significative. (8)

Ce programme compte parmi les plus importants pour les élèves de 5e secondaire. Il les aide à prendre des décisions éclairées sur leur avenir tout en leur fournissant une stratégie efficace et une documentation appropriée. (7)

## 4. RÉSULTATS OBTENUS PAR LES ÉLÈVES

Le présent chapitre fait état de l'opinion de 516 élèves de 5e secondaire qui ont répondu au questionnaire qui leur était destiné.

### 4.1 Renseignements généraux

Quatre-vingt-douze pour cent des élèves ont suivi le cours d'éducation au choix de carrière pendant cinq ans et 74 p. 100 d'entre elles ou eux suivent le cours de septembre à juin.

Par ailleurs, 20 p. 100 des élèves reçoivent le cours de septembre à décembre ou de septembre à janvier. À cet égard, il y a lieu de s'interroger sur la cohérence entre le contenu du programme et les délais de l'ensemble des démarches que l'élève aura à faire en 5e secondaire. Ainsi, qu'arrive-t-il de la concrétisation en octobre des notions relatives aux inscriptions au cégep et au programme de prêts et bourses, alors que les cégeps ne distribuent les formulaires qu'en janvier et que les formulaires de prêts et bourses ne sont mis en circulation qu'en avril?

### 4.2 Éléments préalables

Le programme d'éducation au choix de carrière est axé sur la connaissance de soi, du monde scolaire, du monde professionnel et sur la prise de décision.

C'est en passant par les phases d'exploration, de cristallisation et de spécification que l'élève doit arriver en 5e secondaire à réaliser son plan de carrière.

Des questions tendaient à vérifier l'acquisition ou la maîtrise des éléments préalables à cette étape de la réalisation. Par les réponses obtenues, on constate que 74 p. 100 des élèves disent que le cours d'éducation au choix de carrière leur a permis de mieux se connaître. Plus encore, les résultats du graphique suivant démontrent clairement l'appropriation par les élèves du contenu du programme visant à cerner, de façon réaliste, les différentes facettes de leur personnalité avant l'établissement de leur projet de carrière.

**Graphique 11 Pourcentage des élèves qui se jugent capables de définir des traits de leur personnalité**

La question posée était :

Vous connaissez-vous suffisamment pour être capable de nommer :

A) vos intérêts?

B) vos aptitudes?

C) vos traits de personnalité?

D) le type de profession ou d'emploi que vous aimeriez occuper?

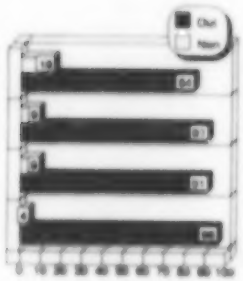

Les élèves affirment, dans une proportion de 98 p. 100, que leurs choix sont éclairés par la connaissance qu'ils ont d'elles-mêmes ou d'eux-mêmes.

Quatre-vingt-sept pour cent des élèves connaissent assez bien le système scolaire et les divers cours de formation professionnelle pour prendre leurs propres décisions. De plus, 80 p. 100 disent comprendre la complexité des tâches liées aux professions et aux métiers. Des questions visaient à vérifier l'assimilation de ces connaissances, et 67 p. 100 des élèves ont répondu correctement dans les deux cas.

**Graphique 12** Pourcentage des élèves qui ont jugé parmi les types de formation professionnelle celui convenant à une personne à l'aise dans des activités abstraites

La question posée était :

Selon vous, quelle formation professionnelle conviendrait le mieux à une personne à l'aise dans des activités de type abstrait, capable de concevoir et de planifier des projets ainsi que de diriger des personnes?

A) La formation professionnelle au secondaire

B) La formation professionnelle au collégial

C) La formation professionnelle universitaire

**Graphique 13** Pourcentage des élèves qui ont jugé parmi les types de formation professionnelle celui convenant à une personne à l'aise dans des activités concrètes et pratiques

La question posée était :

Selon vous, quelle formation professionnelle conviendrait le mieux à une personne à l'aise dans des activités de type pratique et concret, habile à manipuler des objets et à très bien exécuter les tâches qui lui sont confiées?

A) La formation professionnelle au secondaire

B) La formation professionnelle au collégial

C) La formation professionnelle universitaire

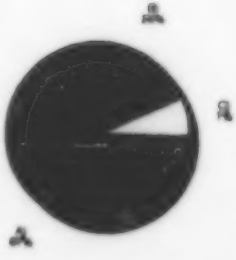

## 4.3 Choix de carrière

En mai 1990, 84 pour 100 des élèves avaient déjà fait un choix de carrière. Quatre-vingt-cinq pour cent des 16 p. 100 des élèves qui n'avaient pas décidé de leur carrière n'ont pu justifier cette situation.

## 4.4 Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique prescrit par le programme comprend un manuel de l'élève et un cahier d'intégration. L'aspect information scolaire et professionnelle de ce programme nécessite d'autre matériel complémentaire, dont les données sont récentes et à jour.

La section qui suit rend compte de la vérification auprès des élèves de leur connaissance de ce matériel et de leur possibilité d'y avoir accès.

Les élèves disposent d'un manuel pour leur cours d'éducation au choix de carrière dans une proportion de 92 p. 100. De ce nombre, 23 p. 100 ne peuvent utiliser leur manuel qu'à l'intérieur des heures de cours.

Vingt pour cent des élèves ne disposent pas du cahier d'intégration; cela suppose que ces élèves ne font pas les exercices qui permettent d'actualiser les apprentissages.

Quatre-vingt-sept pour cent des élèves ont accès à un centre d'information scolaire et professionnelle, et peuvent consulter la documentation spécialisée appuyant l'enseignement de l'éducation au choix de carrière; 73 p. 100 d'entre elles ou eux ont effectivement utilisé le centre d'information de leur école en dehors des heures de cours, surtout à l'heure du dîner.

**Graphique 14 Pourcentage des élèves qui ont accès au laboratoire ou au centre d'information selon divers moments**

La question posée était :

Avez-vous accès au laboratoire ou au centre d'information?

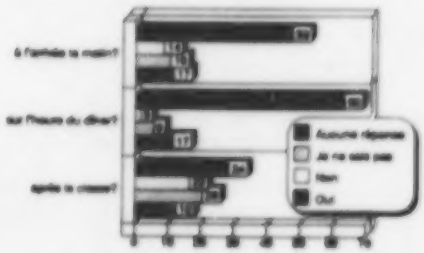

Soixante-quinze pour cent des élèves ont accès au logiciel «Repères», mais 58 p. 100 de ces élèves ne l'utilisent qu'occasionnellement. Peut-on croire que le nombre de micro-ordinateurs, leur localisation dans l'école et les heures où l'on peut s'en servir ont un effet sur cette situation? Dix-neuf pour cent utilisent seuls le logiciel et 46 p. 100 à l'aide d'une ressource. De son côté, le logiciel «Choix» n'est pas connu et n'est pas utilisé.

Les outils complémentaires au programme d'éducation au choix de carrière sont connus et utilisés dans des proportions variables.

**Graphique 15 Pourcentage des élèves qui connaissent divers documents concernant le programme ECC**

La question posée était :

Connaissez-vous les documents suivants :

A) le Circuit collégial?

B) le Guide pratique des études collégiales?

C) le Guide pratique des études universitaires?

D) le Guide 1990 des programmes de formation professionnelle au secondaire?

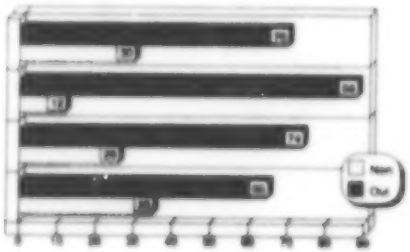

**Graphique 16 Pourcentage des élèves qui utilisent divers documents concernant le programme ECC**

La question posée était :

Utilisez-vous les documents suivants :

A) le Circuit collégial?

B) le Guide pratique des études collégiales?

C) le Guide pratique des études universitaires?

D) le Guide 1990 des programmes de formation professionnelle au secondaire?

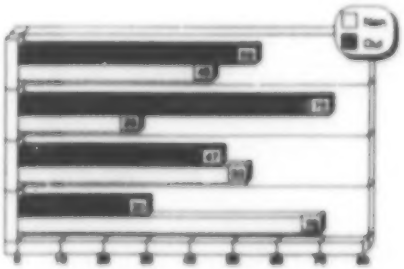

Le Circuit collégial est produit et distribué gratuitement par le ministère de l'éducation, alors que les autres documents doivent être achetés. Le Guide pratique des études collégiales et le Guide pratique des études universitaires sont produits par le Service régional d'admission de Montréal-Métro, et le Guide 1990 est diffusé par l'Association québécoise en information scolaire et professionnelle.

Enfin, la présentation de vidéos semble être une pratique assez courante (66 p. 100).

## 4.5 Expérience du cours d'éducation au choix de carrière

La démarche pédagogique propre à l'éducation au choix de carrière nécessite que l'objectif soit présenté au début de la rencontre, qu'il y ait un rappel des notions vues antérieurement, que l'élève vive une expérience significative et qu'il en arrive à des conclusions issues de découvertes personnelles. Les élèves indiquent, dans une proportion de 67 p. 100, avoir compris l'objectif de chaque rencontre et, dans une proportion de 75 p. 100, être capables de faire le lien entre les cours antérieurs et l'activité proposée.

Les activités proposées dans le cours d'éducation au choix de carrière intéressent 81 p. 100 des élèves.

Les élèves profitent de la pédagogie expérientielle, grâce à des discussions sur leurs choix scolaires et professionnels (74 p. 100), à une réflexion personnelle durant le cours (69 p. 100), ou à des découvertes quant à leur avenir (83 p. 100). De plus, le cours permet à 87 p. 100 des élèves d'apprendre des réalités nouvelles concernant les métiers et les professions.

Quatre-vingt-quinze pour cent des élèves rencontrent la personne qui donne le cours pour obtenir des renseignements particuliers en dehors des heures de cours. On constate que les élèves ont recours à la même personne pour assurer un suivi individuel et que cette personne fait preuve d'une grande disponibilité.

## 4.6 Évaluation

Quatre-vingt-onze pour cent des élèves sont évalués de diverses manières :

**Graphique 17 Pourcentage des élèves quant aux moyens que le personnel enseignant utilise pour les évaluer**

La question posée était :

Êtes-vous evaluée ou évalué :

A) au moyen d'un examen du type objectif?

B) au moyen d'un examen traditionnel?

C) à l'aide des exercices du cahier d'intégration?

D) au regard de votre participation aux cours?

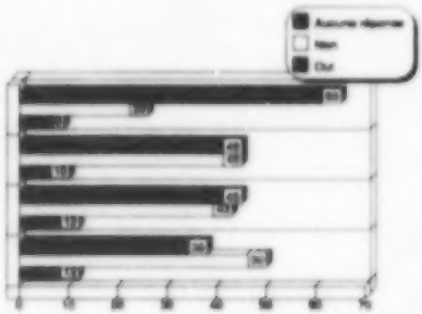

Doit-on comprendre que 9 p. 100 des élèves se voient accorder des unités sans aucune forme d'évaluation?

## 4.7 Activités d'information scolaire et professionnelle

Il existe des activités variées en dehors des heures de cours en éducation au choix de carrière.

**Graphique 18** **Pourcentage des élèves qui reconnaissent la présence d'activités d'information scolaire et professionnelle variées**

La question posée était :

Y a-t-il dans votre école, en dehors des cours d'éducation au choix de carrière, des activités d'information scolaire et professionnelle telles :

A) des conférences avec des représentantes ou des représentants d'industries, d'organismes publics, etc. (Sûreté du Québec, Gendarmerie royale, etc.)?

B) des dîners-causeries?

C) des séances d'information?

D) des visites (de groupe ou individuelles) d'écoles, de collèges, d'universités, d'industries?

E) des journées-carrières?

F) Autres? Si oui, précisez :

_____

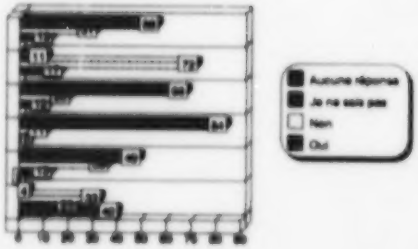

Vingt-neuf pour cent des élèves auraient pu profiter d'une journée avec une personne dans son milieu de travail; ce pourcentage peut paraître faible, mais le phénomène est tout récent.

## 4.8 Habiletés

En éducation au choix de carrière, l'élève est appelée ou appelé à développer quatre grandes habiletés : projection dans l'avenir, planification, prévision des obstacles et stratégie.

Seulement 58 p. 100 des élèves sont capables de préciser l'objectif du cours de 5e secondaire. Par ailleurs, les élèves ont été conscients de franchir différentes étapes importantes conduisant à la réalisation du choix de carrière.

**Graphique 19 Pourcentage des élèves qui ont franchi les étapes pour établir leur projet de carrière**

La question posée était :

Cette année, le cours d'éducation au choix de carrière vous a-t-il permis de franchir les étapes suivantes pour établir votre projet de carrière?

A) Faire votre choix professionnel.

B) Établir un plan pour le réaliser.

C) Connaître les étapes à franchir.

D) Prévoir les obstacles possibles.

E) Savoir quel moyen prendre pour surmonter ces obstacles.

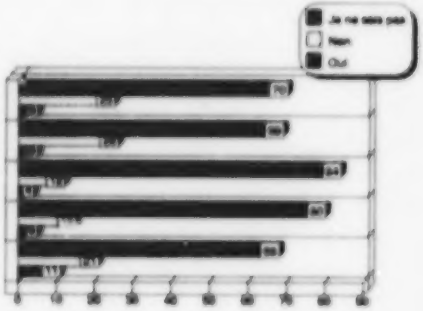

En ce qui concerne la vision claire de la réalisation des projets de carrière, le graphique 20 fait état des aspirations scolaires des élèves.

**Graphique 20 Pourcentage des élèves qui ont une vision claire de leur projet de carrière selon différentes périodes**

La question posée était :

À l'heure actuelle, pour quelle période la vision de votre projet de carrière vous apparaît-elle claire?

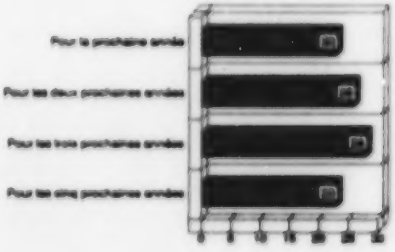

Quatre-vingt-quatre pour cent des élèves peuvent se représenter leur entrée sur le marché du travail et 92 p. 100 connaissent les milieux où elles et ils pourraient exercer leur future profession; ceci confirme que les élèves ont développé leur capacité à «se projeter» dans l'avenir.

Quatre-vingt-douze pour cent des élèves savent utiliser leur habileté à planifier pour conseiller un ami. Les élèves peuvent exercer leur sens de la prévision, car 81 p. 100 entrevoient avec réalisme et confiance la gestion et le partage de leur temps entre les études, le travail et les loisirs. De plus, 71 p. 100 se disent capables de nommer la plus grande difficulté susceptible d'entraver la réalisation de leur projet de carrière.

Les élèves connaissent des méthodes de recherche d'emploi (91 p. 100), ont déjà rédigé leur curriculum vitae (74 p. 100) et savent comment se présenter à une entrevue d'emploi (83 p. 100). Ces activités concrétisent en partie le développement de l'habileté à établir des stratégies pour maintenir leur projet de carrière.

## 4.9 Attitudes

Quatre-vingt pour cent des élèves ont la certitude de pouvoir réaliser leur projet d'avenir et ont conscience (99 p. 100) d'avoir déjà une certaine emprise sur celui-ci.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur la perception qu'ont les élèves des influences qui s'exercent sur leur choix, car 80 p. 100 des parents interrogés disent conseiller leurs enfants.

**Graphique 21 Pourcentage des élèves selon leur perception des influences qui s'exercent sur leur choix**

La question posée était :

Quel énoncé correspond à votre situation?

A) Malgré les pressions de la famille et du groupe d'amis, je me sens capable de réaliser mon projet personnel.

B) Mes parents et amis n'influencent pas mes démarches.

C) Je tiens compte de l'opinion de mes parents et amis.

D) Je me laisse souvent guider par les suggestions de mes parents et amis.

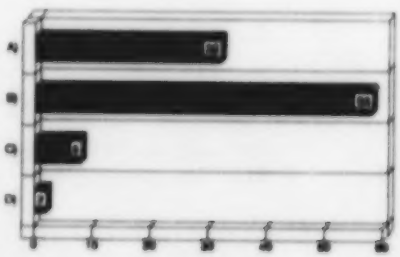

Quatre-vingt-six pour cent des élèves sont conscients des capacités et de la personnalité qu'exige l'exercice de la profession choisie et font le lien entre ce qu'elles ou ils sont et les attentes ou exigences de la profession.

Soixante-trois pour cent des élèves disent tenir compte tant des facteurs personnels que du salaire et des possibilités du marché du travail dans le choix de leur carrière.

Les élèves (76 p. 100) ont l'impression de jouer un rôle actif dans leurs études et dans leur cheminement scolaire.

## 4.10 Appréciation globale

Le jugement des élèves porté sur l'ensemble des démarches du cours d'éducation au choix de carrière en 5e secondaire confirme l'utilité et la pertinence du programme.

**Graphique 22 Pourcentage des élèves qui ont jugé l'ensemble des démarches du cours sous divers aspects**

La question posée était :

Considérez-vous que l'ensemble des démarches en éducation au choix de carrière en 5e secondaire ont été :

A) essentielles dans les situations de choix de 5e secondaire?

B) nécessaires, étant donné les démarches que vous devez faire?

C) formatrices quant aux attitudes à développer devant l'avenir?

D) tout à fait inutiles?

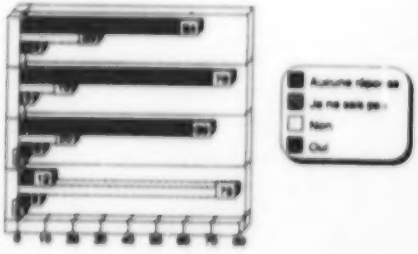


## 4.11 Synthèse des commentaires écrits

Bon nombre d'élèves ont émis des commentaires relatifs à leur perception des points forts et des points faibles du programme.

Ce qui ressort de l'ensemble des commentaires positifs, c'est d'abord l'aspect pratique des réalités que les élèves de 5° secondaire ont à vivre en fonction de leur choix de carrière : rédaction de curriculum vitae, préparation de différents formulaires (admission, placement, prêts et bourses, etc.), expérimentation de techniques d'entrevue et démarches de recherche d'emploi.

Les élèves trouvent important d'avoir ce cours en 5° secondaire et apprécient les apprentissages concernant la connaissance personnelle, ainsi que celle du milieu scolaire et des métiers et professions.

Plusieurs s'intéressent au cours en fonction de la compétence et du dynamisme du personnel enseignant.

Les commentaires négatifs se résument ainsi : la fréquence du cours (un cours pour chaque période de neuf jours) pose un problème de motivation, de continuité et d'approfondissement; de plus, le manque de temps pour voir l'ensemble du programme et le manque de préparation de certaines enseignantes ou de certains enseignants créent de l'insatisfaction chez les élèves.

## 5. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PAR LES PARENTS DES ÉLÈVES

Le présent chapitre résume l'opinion de 337 parents d'élèves de 5e secondaire.

La personne qui a répondu au questionnaire est la mère dans une proportion de 77 p. 100. Le groupe d'âge est de 36 à 45 ans. Seulement 23 p. 100 des personnes qui ont répondu ont fait partie de comités liés au milieu scolaire.

Quatre-vingt-douze pour cent des parents interrogés savaient que leur enfant avait suivi des cours d'éducation au choix de carrière de la 1re à la 5e année du secondaire, ce qui correspond au pourcentage d'élèves qui affirment avoir suivi ce cours pendant cinq ans.

Les parents des élèves de 5e secondaire participent surtout à la remise des bulletins.

**Graphique 23 Pourcentage des parents quant à leur participation à diverses activités**

La question posée était :

Au cours de l'année qui vient de s'écouler :

A) avez-vous participé à une réunion de parents?

B) avez-vous participé à la remise de bulletin?

C) avez-vous rencontré la personne qui donnait à votre enfant le cours d'éducation au choix de carrière?

D) avez-vous été invitée ou invité à une rencontre concernant le choix de carrière de votre enfant?

E) avez-vous participé à cette rencontre?

F) avez-vous reçu une communication de l'enseignante ou de l'enseignant en éducation au choix de carrière au sujet des projets de carrière de votre enfant?

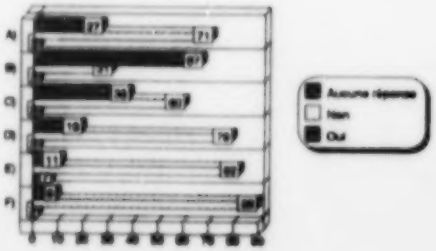

Dans les familles interrogées, l'élève de 5e secondaire a eu l'occasion de s'informer sur les aspects socio-économiques du marché du travail dans une forte proportion.

**Graphique 24** Pourcentage des parents qui affirment que leur enfant a eu l'occasion de s'informer sur les aspects socio-économiques du marché du travail selon divers moyens

La question posée était :

À la maison, votre enfant a-t-il l'occasion de s'informer sur les aspects socio-économiques du marché du travail :

A) en lisant les journaux?

B) en lisant des revues?

C) en écoutant des émissions du type économique?

D) en écoutant des reportages touchant les carrières et les professions?

E) en discutant des projets d'études des jeunes?

F) en discutant des avantages et des inconvénients des professions exercées par des membres du noyau familial?

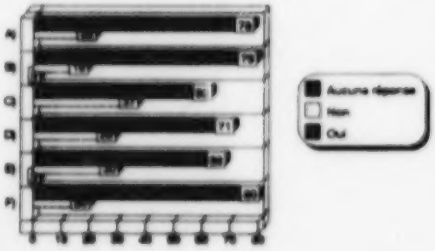

Soixante-dix pour cent des parents n'ont pas reçu d'information relative au programme d'éducation au choix de carrière. Ceux qui avaient cette information l'avaient obtenue de leur enfant.

**Graphique 25** Pourcentage des parents qui ont reçu l'information sur le programme ECC selon diverses sources

La question posée était :

D'où provenait cette information?

A) De votre enfant?

B) D'autres parents?

C) De l'enseignante ou de l'enseignant?

D) De la direction de l'école?

E) De l'Association québécoise de l'information scolaire et professionnelle?

F) Du ministère de l'Éducation?

G) D'un prospectus de l'école ou de la commission scolaire?

H) Autres (précisez : _____

_____)

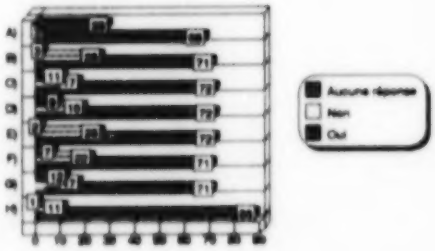


C'est dans une faible proportion que les sujets traités en éducation au choix de carrière (32 p. 100) et les méthodes d'enseignement utilisées (18 p. 100) sont connus des parents. Les exigences et les types d'examen et d'évaluation ne sont connus que par 11 p. 100 des parents.

Par ailleurs, les parents sont conscients que le programme d'éducation au choix de carrière peut aider leur enfant à :

- réfléchir à son choix de carrière (81 p. 100);
- voir l'importance de la formation (81 p. 100);
- mieux connaître le monde professionnel (75 p. 100);
- découvrir de nouvelles possibilités (75 p. 100);
- faire un choix de mode de vie (75 p. 100);
- s'ouvrir à de nouvelles possibilités (73 p. 100);
- assimiler et à mettre en oeuvre les étapes d'une prise de décision (66 p. 100);

- mieux connaître le monde scolaire (62 p. 100);

- mieux se connaître (60 p. 100);

- développer une attitude propice à la prise de décisions ou à la résolution de problèmes (52 p. 100).

Les parents désirent recevoir plus d'information sur le programme d'éducation au choix de carrière et sur sa raison d'être dans l'école dans une proportion de 81 p. 100.

Plus des deux tiers des parents confirment que leur enfant participe à des activités liées au programme et que celles-ci sont des occasions d'échange de vues avec eux au sujet de leur choix de carrière.

Le graphique suivant illustre de quelle façon les parents participent aux démarches et aux apprentissages liés aux projets de carrière de leur enfant de 5e secondaire. Bien que les parents disent conseiller leur enfant, seulement 10 p. 100 de celles-ci et de ceux-ci affirment se laisser guider ou tenir compte de l'opinion de leurs parents.

**Graphique 26 Pourcentage des parents qui ont participé aux démarches de leur enfant en vue de son choix de carrière selon diverses façons**

La question posée était :

Avez-vous l'occasion de participer aux démarches que fait votre enfant en 5e secondaire en vue de son choix de carrière?

A) En discutant de ses projets?

B) En la ou le conseillant?

C) En prenant connaissance de son cahier d'intégration?

D) En discutant avec elle ou avec lui à partir de la documentation provenant du Centre d'information scolaire et professionnelle?

E) En assistant à des conférences, à des soirées d'information, à des visites?

F) En rencontrant le personnel enseignant?

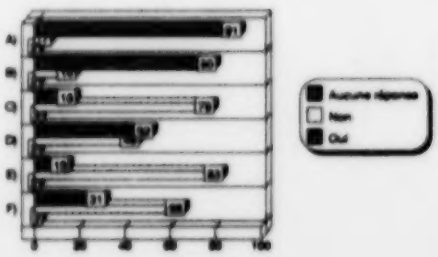

Les parents connaissent peu les ressources mises à la disposition des élèves de 5e secondaire, et pour cause. Ils ne rencontrent que dans une proportion de 31 p. 100 le personnel enseignant.

**Graphique 27 Pourcentage des parents qui connaissent les diverses ressources mises à la disposition de leur enfant**

La question posée était :

Connaissez-vous les ressources mises à la disposition de votre enfant de 5e secondaire, en éducation au choix de carrière?

A) Centre d'information scolaire et professionnelle

B) Logiciel «Repères»

C) Logiciel «Choix»

D) Prêt de vidéogrammes

E) Rencontres individuelles en information scolaire et professionnelle

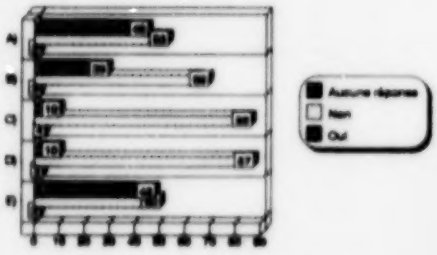

Dans l'ensemble, bien qu'ils ne semblent pas connaître en détail le programme d'éducation au choix de carrière, les parents comprennent l'importance de ce programme et veulent recevoir de l'information à son sujet.

**COMMENTAIRES**

Les parents ont émis 75 commentaires positifs et 136 commentaires négatifs.

Ce qui ressort principalement des commentaires positifs, c'est l'appréciation qu'ont les parents de l'aide qu'apporte ce cours pour le choix de carrière de leur enfant. Plusieurs soulignent l'importance de ce cours dans l'apprentissage de la connaissance personnelle de l'enfant, ainsi que de sa connaissance du marché du travail et des exigences des métiers et professions.

Quant aux commentaires négatifs, 48 d'entre eux ont trait au manque d'information concernant le cours et la documentation pertinente. Neuf portent sur des faiblesses concernant l'information dispensée à l'élève : endroit où il peut travailler, éventail des possibilités de carrière, aspects positifs et négatifs de chaque métier, etc.

Quatre personnes jugent que le cours est inutile, puisque les élèves peuvent rencontrer un conseiller d'orientation. L'ensemble des autres commentaires porte sur une variété de sujets : le choix hâtif des élèves, le manque de contact avec le personnel enseignant, le coût des manuels, l'inutilité du manuel, le manque d'intérêt des jeunes, etc.

## 6. CONCLUSION

L'ensemble des données recueillies permettent de conclure à un bilan d'évaluation plutôt positif. Les orientations du programme ECC sont jugées pertinentes. Soixante-quinze pour cent des élèves de 5e secondaire ont une opinion positive sur le cours. Le personnel enseignant, bien que peu spécialisé en information scolaire et professionnelle, réussit à intégrer à son enseignement la démarche pédagogique prévue au programme. Cependant, il éprouve de la difficulté à voir l'ensemble du programme et à évaluer les apprentissages des élèves, justifiant cette difficulté par la lourdeur de la tâche (mise à jour constante de l'information, nombre de groupes d'élèves élevé à rencontrer, temps d'enseignement restreint), ainsi que par le peu de soutien pédagogique et le peu de formation reçue ou de perfectionnement sur l'évaluation. Ce dernier élément est confirmé par l'opinion des directrices et directeurs d'école, qui ajoutent qu'on n'accorde pas assez de formation au nouveau personnel enseignant en ECC ni suffisamment de soutien pédagogique. Les responsables ne peuvent rencontrer souvent le personnel enseignant, la lecture de l'information exigeant beaucoup de temps, et le nombre d'enseignantes et d'enseignants étant très élevé. En effet, pour 48 p. 100 des enseignantes et des enseignants en ECC, l'enseignement représente moins de 40 p. 100 d'une tâche globale et seulement 26 p. 100 ont une tâche égale ou supérieure à 80 p. 100.

Les parents reconnaissent l'aide qu'apporte le programme à leur enfant, mais souhaiteraient obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Le matériel pédagogique est jugé pertinent et de bonne qualité.

### 6.1 Points forts

Au moment de l'établissement de la problématique, on a indiqué que le programme ECC devait mettre l'accent sur le développement personnel plus que sur l'acquisition de connaissances. Ce programme permet à l'élève d'effectuer les tâches exigées par la démarche d'orientation progressivement. Les objectifs sont articulés autour de quatre tâches propres au processus de développement :

- l'exploration de soi et de son environnement (l'identité personnelle, le monde scolaire, le monde du travail);
- la cristallisation de ses préférences professionnelles;
- la spécification de ses préférences;
- la réalisation des choix par l'établissement d'une orientation de carrière.

Les orientations du programme étaient jugées pertinentes.

Les données obtenues nous révèlent que 98 p. 100 des élèves échantillonnés font des choix éclairés par la connaissance qu'elles ou qu'ils ont d'eux-mêmes, 87 p. 100 connaissent assez bien le système scolaire pour prendre leurs propres décisions, et 80 p. 100 comprennent la complexité des tâches liées aux professions et aux métiers. Au moment de

la remise du questionnaire, en juin 1990, huit élèves sur dix avaient fait leur choix de carrière. Il y a lieu de souligner que 92 p. 100 des élèves ont suivi le cours de la 1re à la 5e année du secondaire.

De plus, on constate que 80 p. 100 des élèves ont la certitude de pouvoir réaliser leur projet d'avenir et estiment dans, 99 p. 100 des cas, avoir actuellement une certaine emprise sur celui-ci. Le cours est jugé positif par trois élèves sur quatre parce qu'il comporte des démarches pratiques et nécessaires pour leurs choix scolaires et professionnels. On constate également que 81 p. 100 des parents consultés sont conscients que le programme peut aider leur enfant à réfléchir à son choix de carrière, comprennent l'importance de ce programme et souhaitent recevoir l'information à son sujet. On peut conclure que les élèves ont atteint pour la plupart les objectifs prévus, à leur dernière année du secondaire. Pour 83 p. 100 des responsables du dossier, les orientations paraissent précises et facilitent la mise en oeuvre du programme.

Au moment de la rencontre sur les objectifs du programme, la pédagogie clairement expliquée dans le guide pédagogique du Ministère est ressortie comme le deuxième élément positif.

Les données démontrent qu'un pourcentage élevé des enseignantes et des enseignants, soit près de 90 p. 100, réussit à intégrer dans son enseignement les quatre étapes de la démarche pédagogique, soit la mise en situation, l'expérimentation, la découverte et l'évaluation. De plus, 62 p. 100 présentent une planification annuelle de leur enseignement et pour 72 p. 100, celle-ci soutient l'enseignement. Elle est exigée dans trois cas sur quatre par les directions d'école. Six enseignantes et enseignants sur dix utilisent le guide pédagogique, alors que 92 p. 100 le possèdent.

Pour ce qui est des élèves au moment de la préparation du cours, 67 p. 100 affirment comprendre l'objectif de la rencontre, 75 p. 100 font un lien entre les cours antérieurs et l'activité proposée, et 81 p. 100 sont intéressés par l'activité proposée. Finalement, 95 p. 100 des élèves rencontrent la personne qui donne le cours afin de poursuivre leur démarche et ce, en dehors des heures de cours.

Enfin, comme troisième élément positif, notons le matériel didactique clair, précis et bien fait. Les données recueillies indiquent que les élèves disposent du manuel approuvé par le Ministère pour leur cours dans une proportion de 92 p. 100, et 80 p. 100 ont le cahier d'intégration approuvé. De ce nombre, 23 p. 100 ne peuvent utiliser leur manuel qu'à l'intérieur des heures de cours. L'aspect information scolaire et professionnelle de ce programme nécessite d'autre matériel complémentaire, dont les données sont récentes et à jour. On constate que 87 p. 100 des élèves ont accès à un centre d'information scolaire et professionnelle et que 73 p. 100 l'utilisent. Le logiciel «Repères» du Ministère est utilisé par trois élèves sur quatre. Les documents écrits complémentaires au programme sont généralement bien connus, utilisés et jugés de bonne qualité.

## 6.2 Points faibles

Le premier élément qui semblait présenter un problème était la formation des personnes participant à l'implantation du programme, le perfectionnement et la mise à jour de ce programme. On s'est interrogé également sur le soutien accordé dans le milieu au programme.

Les données révèlent que seulement 36 p. 100 du personnel enseignant possède une formation dans le domaine de l'information scolaire et professionnelle. De plus, les responsables du dossier, dans une proportion de 22 p. 100 seulement, ont une formation universitaire relative à l'information scolaire et professionnelle.

Les données indiquent aussi que 58 p. 100 du personnel enseignant a reçu une formation au moment de l'implantation du programme et que cette formation a été jugée satisfaisante par rapport aux objectifs du programme et au processus global de l'ECC, mais insatisfaisante pour l'évaluation. Par ailleurs, 87 p. 100 du personnel enseignant souhaite approfondir ses connaissances. Les directrices et directeurs d'école affirment que seulement 30 p. 100 du personnel enseignant nouvellement affecté reçoit une formation en vue de la mise en oeuvre du programme. Soixante-quatre pour cent ne sont pas satisfaits de la préparation et de la formation accordées au personnel enseignant, tandis que 69 p. 100 se disent aussi insatisfaits du soutien apporté à la mise en oeuvre du programme.

Le soutien pédagogique est d'abord assuré par la lecture de documents pour 75 p. 100 des responsables; les rencontres individuelles avec le personnel enseignant ne s'effectuent souvent que par 46 p. 100 des responsables, alors que les rencontres de groupes d'enseignants ne se font souvent que par 25 p. 100 d'entre elles et eux. Seulement 36 p. 100 des responsables parviennent à aider le personnel enseignant à l'évaluation des acquis des élèves.

Le deuxième élément négatif noté est le contexte de la mise en oeuvre du programme, soit l'organisation du travail, le grand nombre de groupes rencontrés et le temps alloué pour faire vivre à l'élève la démarche exigeant une pédagogie expérientielle de situation.

Les données indiquent que seulement 26 p. 100 du personnel enseignant effectue une tâche exclusive à l'éducation au choix de carrière égale ou supérieure à 80 p. 100. Près de la moitié du personnel enseignant consacre moins de 40 p. 100 de sa tâche globale à l'ECC. Il faut noter que 30 p. 100 s'est vu imposer cette tâche. Le nombre de groupes de 5e secondaire rencontrés par l'enseignante ou l'enseignant varie de 1 à 16 ou plus. On constate que 29 p. 100 du personnel enseignant rencontre de 6 à 10 groupes, 5 p. 100 rencontre de 11 à 15 groupes et 3 p. 100 rencontre 16 groupes ou plus.

En outre, les données révèlent que seulement le tiers du personnel enseignant parvient à voir 90 p. 100 ou plus du programme et 80 p. 100 parvient à voir au moins 70 p. 100 du contenu, compte tenu du temps d'enseignement prévu, soit 25 heures-année.

On peut s'interroger sur le respect de la démarche prévue au programme, car un élève sur cinq reçoit le cours d'ECC de septembre à janvier. Comme on ne peut se procurer tous les documents pour les demandes d'admission au secondaire professionnel ou au cours collégial qu'en janvier et février, et les formulaires pour les demandes de prêts et bourses qu'en avril, le personnel enseignant ne peut s'assurer de la façon dont réussit l'élève à entreprendre ses démarches personnelles et à réaliser ses choix de formation. Il ne peut donc pas procéder à une évaluation des apprentissages de ses élèves.

Le fait également que 20 p. 100 des élèves ne possèdent pas le cahier d'intégration, document approuvé par le Ministère, et que 8 p. 100 seulement disposent du manuel de l'élève a pour conséquence de morceler l'apprentissage et ne permet pas à l'élève de prendre connaissance des étapes prévues de son cours. De plus, l'information destinée aux parents est beaucoup moins accessible. On constate que ces derniers manquent d'information sur le programme, sur les sujets traités, sur les méthodes d'enseignement utilisées et sur l'évaluation de cette matière. D'ailleurs, seulement 37 p. 100 des élèves sont soumis à une épreuve de synthèse de fin d'année.

## 6.3 Recommandations

A la lumière de l'ensemble des données recueillies, il est recommandé:

- que le personnel nouvellement affecté à l'enseignement de l'ECC reçoive une formation relative au programme et à la pédagogie préconisée;

- que l'approche à privilégier pour l'évaluation des acquis des élèves en ECC soit définie par le Ministère;

- que toutes les intéressées et tous les intéressés reçoivent une formation concernant l'approche évaluative retenue;

- que des modèles efficaces dans les milieux scolaires soient examinés afin de permettre au personnel enseignant d'assurer dans sa tâche une meilleure gestion du programme, une mise à jour de l'information scolaire et professionnelle ainsi qu'un soutien ou suivi des élèves dans le cheminement de leur choix de carrière; ces modèles pourraient être répertoriés et diffusés dans tous les milieux par le Ministère, qui s'assurerait que ceux-ci respectent le Régime pédagogique;

- que le Ministère s'assure que l'information sur le contenu du programme ECC et la démarche pédagogique proposée soit transmise aux parents;

- que le Ministère adapte le programme ECC, compte tenu que seulement le tiers du personnel enseignant voit 90 p. 100 ou plus de son contenu. Ce réajustement devrait se faire à la suite de l'évaluation du programme ECC, de 4e secondaire qui a cours cette année (1990-1991).

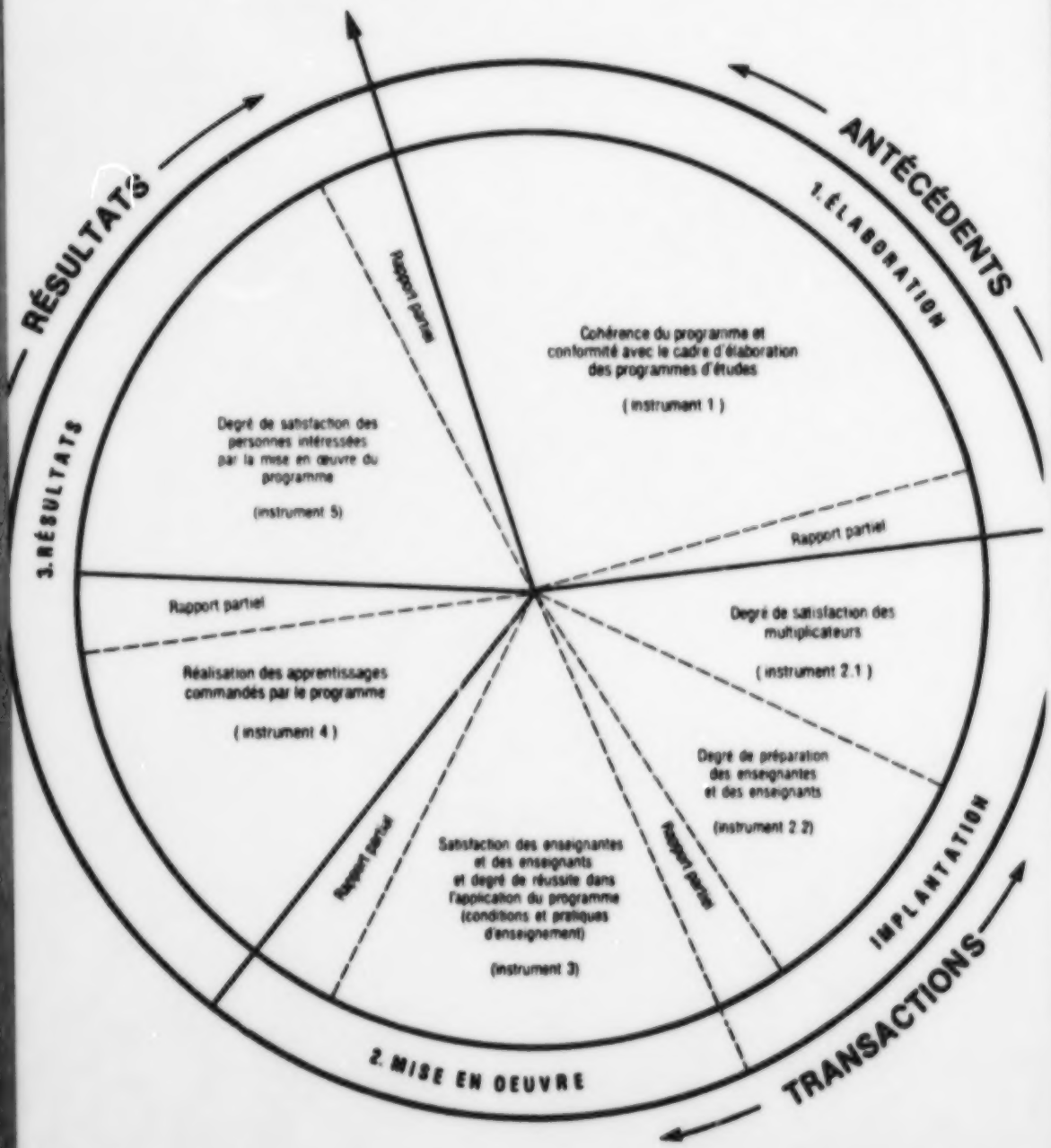


**MODÈLE GÉNÉRAL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES**

**REMERCIEMENTS**

La Direction du développement de l'évaluation remercie Monsieur Marcel Teasdale, responsable du programme d'éducation au choix de carrière au ministère de l'Éducation, pour sa collaboration aux travaux d'évaluation, de même que Mme Marie Bergeron Makdissi, consultante en évaluation, pour sa participation à l'analyse des données et à la rédaction du rapport.

La Direction remercie le personnel enseignant, les conseillères et les conseillers pédagogiques qui ont participé à la préparation des divers questionnaires utilisés pour la collecte des données.

Merci à toutes les personnes qui ont répondu à l'enquête et aux élèves qui ont participé au questionnaire d'évaluation de leurs acquis.

Traitement du texte :
Madame Lucille Savoie

Présentation graphique :
Monsieur Martin Blais

Denyse Moreau
Responsable de l'évaluation
en éducation au choix
de carrière

Nicole Grandbois
Responsable de l'évaluation
des programmes d'études

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

15-7901-06